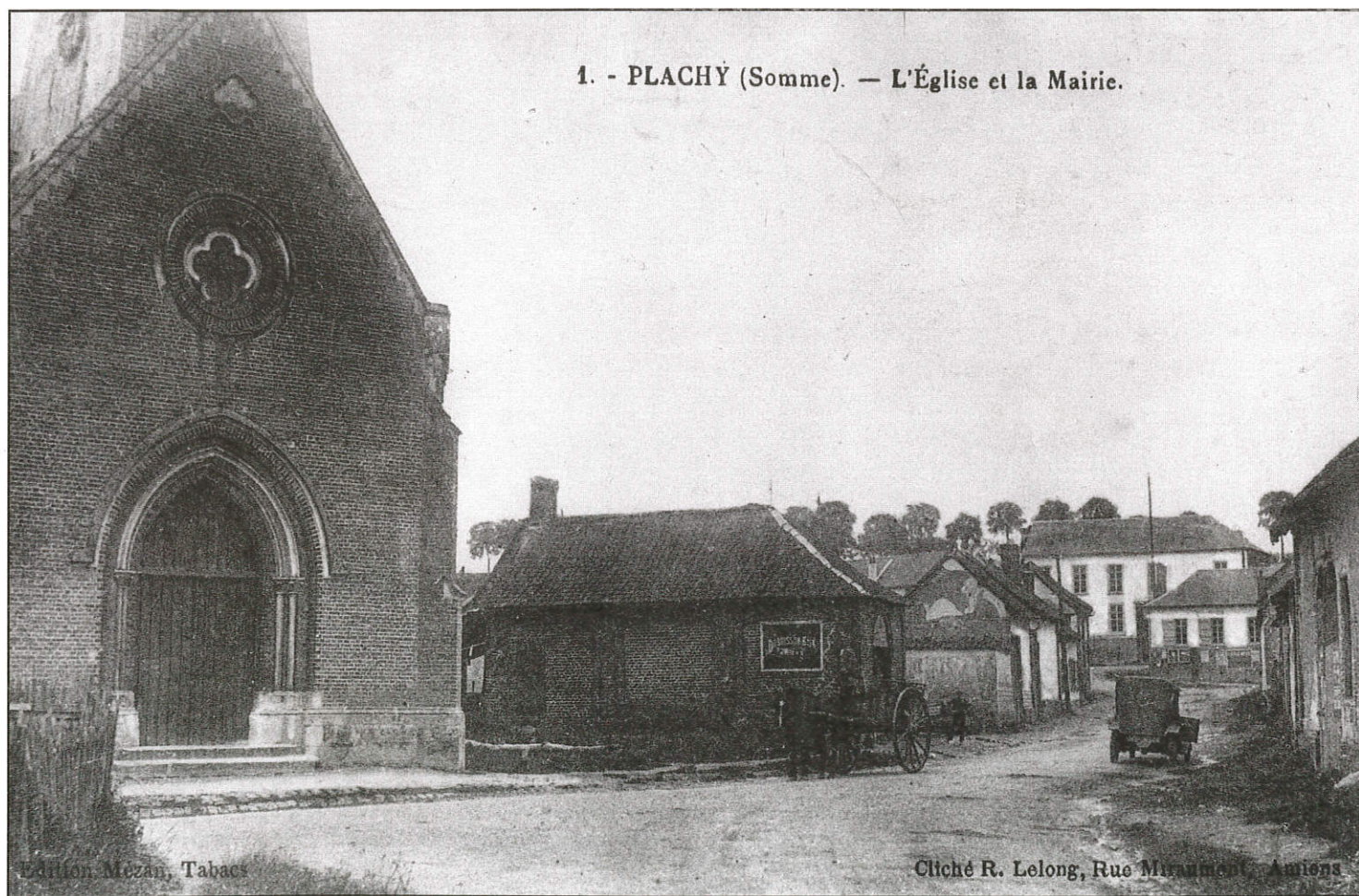


le Lien... le Lien... le Lien...

*bulletin municipal d'information
de Plachy-Buyon*





Le mot du Maire

En cette fin du 2^e millénaire où notre commune a pratiquement triplé sa population en une trentaine d'années, il me paraît bon d'insister sur un point qui, à mes yeux, reste essentiel : l'amour de son village et la solidarité qui doit y régner.

Si l'on aime son village, c'est aussi pour son âme et cette âme, ce sont ses habitants qui l'animent.

Le choix d'une commune de résidence ne se fait pas sans l'avoir mûrement réfléchi. J'ai souvent entendu, Plachy-Buyon est un village où l'on s'y sent bien, les enfants y sont bien accueillis, la vie associative y est très importante, signe de sa vitalité, le village est bien fleuri, c'est une volonté délibérée du Conseil Municipal, des employés municipaux mais aussi des habitants qui sont conscients que le fleurissement contribue à créer un cadre de vie agréable et attractif.

De nombreuses manifestations rythment la vie de la commune permettant aux habitants de se rencontrer et de reconnaître le dévouement des bénévoles qui se donnent sans compter pour assurer l'animation : notons le marché de Printemps, le feu de la St-Jean, les soirées repas, les courses, le Téléthon, les concerts, le théâtre, Champions en Pays de Somme etc...

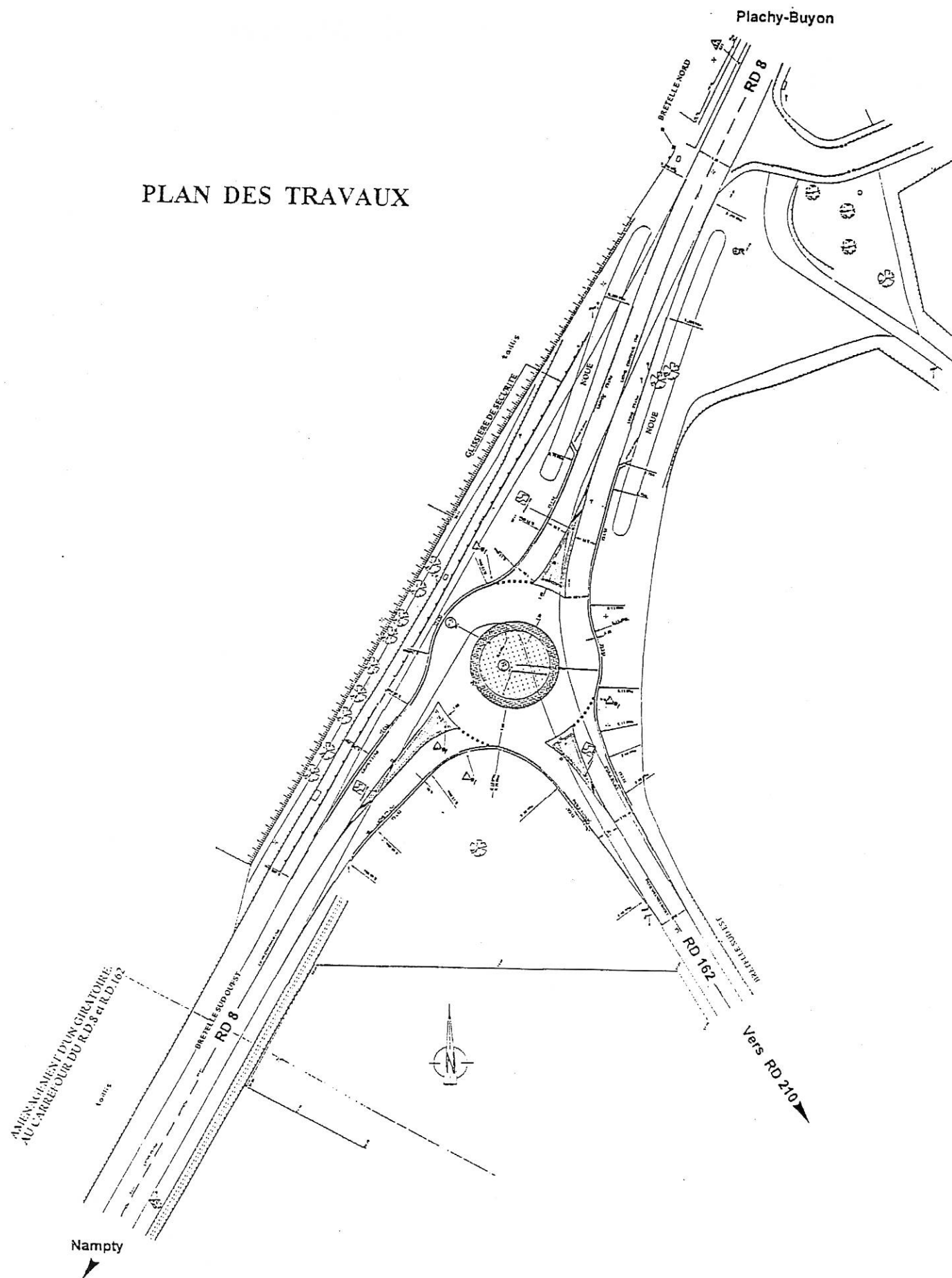
Toutefois, je comprends parfois le découragement de certains devant la faible participation à ces manifestations tant culturelles, sportives qu'humanitaires. Le Bénévolat est un noble mot qu'il ne faudrait pas voir disparaître.

D'avance, je remercie les habitants qui s'engageront dans la vie associative. Ce sera la meilleure récompense que vous pourrez leur apporter.

Vivons cette année dans la paix, l'amitié et bonne route vers l'An 2000.

Le Maire,
Anny Flintham-Wallet

PLAN DES TRAVAUX



LE CONSEIL MUNICIPAL

Les travaux réalisés en 1998 :

TRAVAUX DE VOIRIE :

Rue des Clabaudois :

La pose de bordures a complété l'assainissement de la voirie jusqu'aux trois quarts de la côte qui accède à la route de Conty.

A l'occasion, le carrefour rue des Clabaudois - route de Prouzel a été redressé, reprofilé et élargi afin de permettre une circulation plus naturelle et plus aisée.

Chemin de l'Ecce Homo

Le bordurage de ce chemin a été prolongé, et la chaussée reprofilée pour faciliter les écoulements. Un renforcement de chaussée a été exécuté en sortie de l'exploitation agricole riveraine afin de pallier les inconvénients liés à la charge des matériels.

Chemin du moulin :

Le chemin du moulin a été refait dans sa totalité (reprofilage, stabilisation, accès à la route départementale et enduction).

Un des accès riverains semble cependant devoir trouver une solution à l'écoulement naturel de ce chemin. Une démarche visant à résoudre cet inconvénient sera entreprise rapidement.

Ces travaux ont été réalisés conformément à l'enveloppe budgétaire accordée par la Communauté de Communes du Canton de Conty :

Coût total (TTC) :	Communauté de communes :	Participation communale :
321 550 F	249 452 F	72 098 F

Comme tous travaux, ceux-ci peuvent générer des nuisances vis à vis de riverains. La commune a pris en compte les remarques et a répondu efficacement à leurs demandes par des aménagements ultérieurs comme des entrées de propriété, ceci n'a pu se faire que par un suivi des travaux par la municipalité.

Trottoir à l'entrée de l'Orée :

Pour faciliter l'accès au passage piétons, situé rue Ph. Wallet face à la sortie de la résidence de l'Orée, le trottoir a été réaménagé. Coût 6 000 Frs.

Ilots du Val de Selle :

La modification des ronds-points du Val de Selle, situés rue des Coquelicots et des Mésanges ont été réalisés dans le courant de l'année 1998. Coût total : 43 000 F.

Stop au Hameau de Buyon :

La circulation dans le hameau de Buyon étant de plus en plus importante, et suite à quelques accrochages sans gravité au carrefour, il s'est avéré nécessaire qu'un panneau Stop soit installé.

Travaux Sécurité sur la D8 :

Chacun a pu en constater l'inefficacité. En effet, les différences des matériaux et de couleurs des gravillons devaient attirer l'œil et faire ralentir les automobilistes.

Les travaux exécutés pendant les quelques jours de grande chaleur du mois d'Août et pendant la moisson, au moment où tracteurs et remorques font un va et vient continu vers les silos à grain de Prouzel ont été complètement ratés.

La Direction Départementale de l'Équipement devra néanmoins réexaminer ce dossier.

Des barrières de sécurité ont été posées comme prévu.

Avec la construction du giratoire financée par le Conseil Général, les poids lourds venant de Conty seront tenus de remonter vers la Départementale 210, dite route de Beauvais, par le chemin de Saint-Sauflieu. Les véhicules seront obligatoirement ralentis lorsqu'ils devront traverser le village. L'année 1999 devrait donc solutionner les problèmes inhérents à la circulation et la sécurité. Toutefois, sans la discipline et le civisme des automobilistes ces problèmes ne se résoudreont jamais.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE :

Travaux de sécurité à l'école :

Considérant les effectifs des classes du primaire et la nécessité de faire évacuer rapidement les locaux en cas d'incendie, l'installation d'une issue supplémentaire donnant vers l'extérieur s'avérait indispensable.

Une porte anti-panique répondant aux dernières normes de sécurité a donc été installée pendant les vacances de la Toussaint dans la classe de Monsieur ETEVE. Coût : 14 430 F subventionné par le Conseil Général.

Travaux à la salle des Fêtes :

Poursuivant la mise en sécurité et la valorisation de son patrimoine immobilier, la municipalité a investi 29 000F en 1998 dans l'installation de 2 portes isolantes normalisées anti-panique et dans le remplacement des fenêtres en double vitrage.

Après examen des devis, une 2^e tranche de travaux comprenant :

- Une installation d'un faux plafond isolant
- Un revêtement de sol
- Une installation de chauffage
- Et la révision de l'équipement électrique

est prévue pour l'exercice 1999.

Ces travaux devraient permettre à l'avenir une meilleure utilisation de cette salle.

Atelier du personnel communal :

Au lieu et place de l'ancienne serre détruite par l'incendie de 1997, l'atelier existant a été prolongé mettant ainsi à disposition du personnel technique, une surface supplémentaire appréciable pour le remisage du matériel.

Coût : 27 222 F.

RESEAU DE DEFENSE INCENDIE DE LA COMMUNE

Une enquête menée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme a montré que les poteaux d'incendie situés le long de la rue des Clabaudois et rue de la Fontaine ne répondaient pas aux exigences de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 1985, portant règlement pour la mise en œuvre des services d'incendie et de secours dans les Communes. Ils assuraient un débit qui ne correspondait plus aux matériels utilisés actuellement par les pompiers.

Avec l'appui technique du Syndicat d'Eau du Sud Amiénois, auquel notre Commune adhère, et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Conseil Municipal a pris la décision de renforcer cette défense incendie.

L'implantation d'un poteau incendie normalisé à proximité de l'école répondra au souci d'amélioration de la défense incendie du secteur regroupant plusieurs établissements communaux à risque. La garantie d'un débit nécessaire de 60 m³/heure au poteau, demande une modification du réseau d'eau d'alimentation existant, c'est à dire un renforcement de celui-ci.

L'extension d'un réseau conforme à la réglementation en vigueur le long de la rue des Clabaudois et la rue de la Fontaine se fera d'une part par le renouvellement de la canalisation existante par une canalisation de diamètre plus importante à partir de la rue du Capitaine Mézan et d'autre part des points d'aspiration dans la rivière Selle à partir du pont enjambant la rivière et le Canal de Lamoricière.

Le renforcement de la canalisation dans la rue du Capitaine Mézan et dans la rue des Clabaudois sera accompagné par le remplacement des branchements existants par des branchements avec tuyau en polyéthylène haute densité agréé pour eau potable.

Le projet en objet est estimé à **917 500,00 francs H.T.** Après subventions et la participation de la S.E.P. (renouvellement de canalisation), la part nette de la Commune de Plachy-Buyon s'élève à **283 593,75 francs**.

Le Syndicat d'Eau du Sud Amiénois, maître d'ouvrage de toutes les opérations publiques ou privées en matière d'alimentation en eau dans notre Commune a décidé, en date du 23 avril 1998, d'apporter une aide financière aux Communes adhérentes pour des travaux d'investissement en matière de renforcement incendie, au taux de 25%.

Notre adhésion à ce Syndicat nous a permis de bénéficier d'une aide pour les travaux de renforcement incendie et de remplacement de canalisations bien usagées. Une économie appréciable sur le budget général de la Commune.

Ces modifications se feront pendant les travaux d'effacement des réseaux aériens de manière à ne pas trop pénaliser l'usager des difficultés créées par ces aménagements, nécessaires à l'environnement et à la sécurité au sein de notre Commune.

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Seules les habitations des lotissements du Val de Selle, de l'Orée, de la Clé des Champs, de Dodart, et de la rue Philogène Wallet sont équipées d'un assainissement collectif dans notre Commune.

Le contrat de délégation du service assainissement (réseau et traitement des eaux usées) de la Commune avec la Société des Eaux de Picardie (S.E.P.) arrivait à échéance le 31 décembre 1998. Conformément aux dispositions de la loi du 29 janvier 1993 (dite loi Sapin) le Conseil Municipal a décidé par délibération du 17 novembre 1997 de lancer une consultation pour la délégation du service assainissement et ce sur une période de 10 ans, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt étant chargée de la confection du dossier d'appel d'offres et de l'exécution de cette consultation.

Après consultation des dossiers transmis par les sociétés ayant répondu à l'offre, il a été décidé de retenir la S.E.P., ses propositions financières étaient les moins onéreuses sans toutefois répondre aux attentes de la Commission. Il a été décidé de renégocier les propositions avec la S.E.P.

Après négociations la S.E.P. a ramené le bilan prévisionnel de 172 000 francs à 132 700 francs par an y compris les frais généraux

Il faut noter que des contraintes supplémentaires (arrêtés du 21 juin 1996 et du 8 janvier 1998) d'une part portant sur l'auto surveillance de l'effluent traité et de sa qualité avant rejet dans les eaux de surface et d'autre part sur l'évacuation et l'épandage des boues et des sous produits créés par les ouvrages d'assainissement ont été prises en compte par rapport au précédent contrat. Ces mesures supplémentaires alourdissent le bilan financier du service assainissement.

A compter du 1^{er} janvier 1999 la Commune prendra à sa charge la mise en peinture des ouvrages, les travaux d'entretien et de réparation du génie civil de la station ainsi que l'entretien des espaces verts.

Par rapport au précédent contrat la S.E.P. prend en compte

- une campagne supplémentaire d'analyse annuelle d'eau et de boue dans le cadre de l'auto contrôle
- le traitement des sous-produits du service dans un centre d'enfouissement technique
- le poste de refoulement du lotissement la Clé des Champs
- le curage de l'ensemble du réseau séparatif et pluvial

Une participation annuelle de 7000,00 francs sera demandée à la Commune pour l'entretien du réseau pluvial

COLOMBARIUM

Pour répondre à quelques demandes un columbarium a été implanté dans le cimetière communal, pour un montant de 48 000 F. Le règlement est à la disposition des habitants en mairie.

La concession a été fixée à 6 000F par case (deux urnes).

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le P.O.S. ne prévoyant pas la construction des vérandas, garages et abris divers avec une pente de toiture inférieure à 40°, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de modification.

TRANSFERT DE LA BENNE A VERRE

Les riverains à proximité du container du Val de Selle ont fait part de leurs préoccupations et des nuisances qu'ils subissaient.

Le choix d'une nouvelle implantation ne gênant personne, certes ne sera pas le lieu idéal. Toutefois, afin d'écartier ces gênes, deux containers seront installés route de Bacouël après le terrain de Tennis.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons une bonne retraite à Madame Nicole CLABAUT qui assurait la fonction d'aide maternelle depuis le 1er Février 1973. Elle est remplacée à compter du 1er Février par Madame Brigitte DABOVAL à qui nous souhaitons la bienvenue.

CLASSE DE NEIGE

Les élèves du CM2 sont partis en classe de neige, à Viuz en Sallaz, avec leur instituteur Monsieur ETEVE. La commune participe à hauteur de 1 500 F par enfant.

PROJETS HORIZON 2000

Résidence du Val de Selle :

Certains trottoirs sont détériorés, leur réfection est prévue.

Hameau de Buyon :

Amélioration des eaux de ruissellement par des aménagements, dont la réalisation d'un fil d'eau dans la traversée principale.

Aménagement du chemin "Chevrier" :

Ce chemin reliant la route de Conty à la rue des Clabaudois permettra aux promeneurs et écoliers de l'emprunter en toute sécurité.

Le Préau :

L'évolution progressive des effectifs scolaires a amené le Conseil Municipal en 1982 à transformer le préau de l'école en salle de classe (actuellement salle de M.Lancéa).

A la demande des Parents d'élèves, la commune a mis en place une cantine et une garderie dans la salle polyvalente qui initialement était prévue pour offrir une salle de récréation aux enfants scolarisés.

Son utilisation actuelle ne répondant plus aux besoins souhaités, le Conseil Municipal a pris la décision de construire un préau, attenant à la salle polyvalente, qui apportera plus de confort aux enfants.

Projet de construction de Mairie :

Le développement de la population, l'absence d'une image institutionnelle de notre mairie, ainsi que l'inadaptation fonctionnelle et discrétionnelle de ses locaux aux besoins administratifs d'une part, et à l'amélioration des services aux habitants d'autre part, ont depuis plusieurs années, imposé au Conseil Municipal une réflexion en profondeur sur le projet d'inclure la construction d'une nouvelle mairie dans un programme d'aménagement plus général de notre village.

La 1^{ère} étape a été, en 1995, de saisir l'opportunité d'acquérir 3 ha de terrain de l'ancienne exploitation Dhermy dont 5 000 m² sont constructibles.

La 2^e étape s'est concrétisée en 1996, par la pré-étude - conseil C.A.U.E dont l'objectif était de déterminer les repères essentiels de la méthode d'approche du projet.

Parallèlement à la nécessaire période de mûrissement, le Conseil Municipal se devait de se doter de la capacité financière nécessaire, en maîtrisant le budget de la commune, et en allégeant le montant de sa dette, tout en assumant un courant d'investissements raisonnable.

Cet objectif ayant été atteint, **la 3^e étape** pouvait être résolument abordée, à savoir : **lancer l'étude de programmation** qui recadrerait l'étude d'opportunité de la construction de la nouvelle mairie, et guiderait les futurs aménagements de revalorisation du village.

Cette prestation estimée à 150 000 F, et financée à 80 % par la Région grâce à l'adhésion de notre commune au Syndicat Mixte des 5 cantons, aura l'intérêt de faciliter l'accès aux diverses subventions lors de la réalisation du projet.

La procédure d'appel d'offres auprès des programmistes a été confiée aux services spécialisés de la D.D.E.

A réception du contenu de l'étude et de ses conclusions qui se prononceront également sur la capacité de la commune à faire face au plan de financement prévisionnel, le Conseil Municipal aura à délibérer sur la mise en œuvre de **la 4^e étape**, c'est à dire la **réalisation du projet** dans le respect des règles et contraintes administratives.

GAZ :

L'enquête menée par la commune n'a pas abouti pour l'instant, la centaine de réponses positives sur les 350 habitants, retournées à GDF, n'apparaît pas suffisante pour mener à bien ce projet.

Nous avons réitéré notre demande.

Si vous avez omis de retourner le questionnaire adressé l'an dernier, il n'est pas trop tard pour en demander un à la Mairie.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Les comptes au 31/12/98

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2 009 718 F
Recettes de fonctionnement.....	2 412 883 F
Excédent de l'exercice.....	403 165 F
Excédent reporté de l'exercice 1997 après virement de 133 967 F à la section Investissements	632 138 F
Excédent de fonctionnement de clôture.....	1 035 303 F

INVESTISSEMENTS

Dépenses réelles d'investissements	718 733 F
(y compris remboursements d'emprunts pour 284 757 F incluant un remboursement anticipé de 169 588 F)	
Recettes d'investissements	264 706 F
Solde dépenses d'investissements à régler par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement.....	454 027 F

RÉSULTAT DE CLOTURE EXCÉDENTAIRE.....581 276 F

Commentaires :

Indépendamment de la volonté du Conseil Municipal, le report d'exécution des travaux d'enfouissement des réseaux EDF et TELECOM, ainsi que de ceux relatifs à l'aménagement de la R.D.8 par la D.D.E., n'a pas permis d'atteindre le montant des investissements budgété.

Mais la bonne santé financière de notre commune a contribué :

- à autofinancer la totalité des investissements réalisés : 433 977 F
- à rembourser ses emprunts pour 284 756 F (dont 169 588 F par anticipation),
- à entretenir une trésorerie confortable susceptible de faire face à tout aléa résultant de décalages possibles des mouvements financiers et de gérer ainsi sereinement le quotidien de l'exercice.

GESTION DE LA DETTE GLOBALE :

Evolution des encours sur 5 ans

31/12/94	31/12/95	31/12/96	31/12/97	31/12/98	31/05/99
1 436 748 F	1 287 73 F	885 073 F	722 392 F	437 636 F	351 431 F

Tenant compte de l'évolution des taux d'intérêts pratiqués sur les opérations de crédit long terme, et ayant mesuré l'incidence financière des frais et pénalités sur les contrats en cours, deux contrats ont été renégociés avec la Caisse des Dépôts :

- Economie de frais financiers sur la durée des contrats : 42 630 F

L'excellente tenue de la trésorerie a permis par ailleurs de procéder au remboursement anticipé d'un solde de crédit de 169 588 F, dont les intérêts restant à courir totalisaient 134 705 F.

Il est clair que le désendettement et les opérations d'ajustage de coût financier réalisés n'ont d'autre but que de reconstituer un potentiel de financement aux meilleures conditions en vue des opérations d'investissements futures .

Soulignons que par cette gestion, le Conseil Municipal contribue à se donner les moyens des réalisations qu'il compte entreprendre.



LA BIBLIOTHÈQUE

CHERS LECTEURS

Comme l'indiquait l'article paru dans le Courrier Picard, on lit de plus en plus dans notre village. Ainsi suite à plusieurs demandes et à l'accroissement de l'équipe, nous sommes en mesure de vous proposer un nouveau créneau horaire.

La bibliothèque est ainsi ouverte à tous :

- le samedi de 11 h 00 à 12 h 00
- le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Maintenant, M^{mes} Delle Ville, Lambert, Normand et Seene animent avec M^{me} Vaquez et moi-même les deux permanences hebdomadaires.

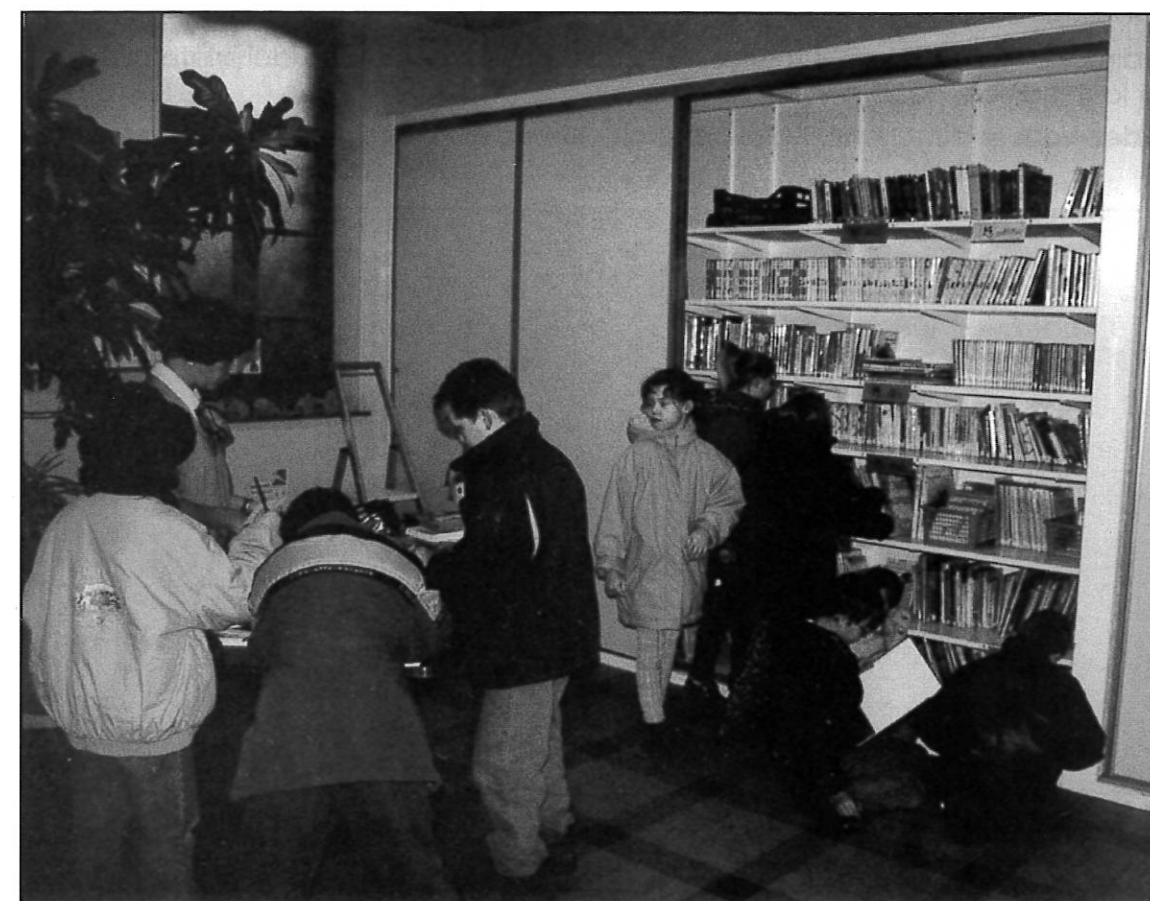
La diversité des ouvrages proposés, provenant pour 1/3 du dépôt de la Bibliothèque Départementale et 2/3 des dons, permet à chacun de trouver l'ouvrage qui lui convient.

Nous remercions les généreux donateurs qui nous permettent de vous proposer un choix de 2600 livres variés.

Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque accueille régulièrement les enfants des écoles maternelle et primaire de Plachy Buyon pendant un créneau horaire qui leur est réservé.

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque est ouvert à tous et qu'il est entièrement gratuit. Nous vous attendons donc encore plus nombreux que l'année précédente.

C. OBRY



LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Pour la 3^e année consécutive, avait lieu le dimanche 10 mai, le marché de printemps.

De bon matin, ce sont 25 exposants qui ont installé leur étal sur la place du Petit-Plachy.

Qu'ils soient, maraîchers, horticulteurs spécialisés dans les végétaux d'ornement, fleurs de pays, fleurs sauvages, écorces de pin ou producteurs de fromage fermier, charcuterie à l'ancienne, flamiches et maroilles, bière, cidre, miel, volailles, anguilles fumées, escargot, foie gras, etc... tous, originaires de notre région, étaient là pour nous faire découvrir et apprécier leurs produits. De plus, cette année, nous avons le plaisir de compter parmi nous une hortillonne !

La journée s'annonçait belle, le soleil était au rendez-vous.

Dès 11 heures, alors que les visiteurs étaient déjà venus nombreux, c'était le moment de l'inauguration, où élus, visiteurs et producteurs ont pu converser.

Sur place, une restauration rapide était proposée par l'association "Vivre en Fête" et permettait à ceux qui le souhaitaient de déjeuner sur place.

Tout au long de cette manifestation, chacun a pu découvrir les étals, effectuer ses achats de fleurs et plants maraîchers, déguster ici et là, saucisson, jambon, pain d'épice, fromage, cidre et écouter des airs d'autrefois chantés et accompagnés sur un orgue de barbarie.

En fin d'après-midi, le moment était venu de récompenser les habitants de notre village qui aiment agrémenter de fleurs, leur façade, balcon, terrasse et jardin et par là même, concourent à l'embellissement de notre village.

Au total, ce fut plus de 120 foyers qui se sont vus remettre un prix : barquette d'œillet ou roses d'inde, géraniums, fuschias, dahlias...

Ont été plus particulièrement félicités (par ordre alphabétique) : Mesdames et Messieurs Bernard Brunel, Dany Daboval, Ginette Devauchelle, Guy Dubois, Claude Féron, Gilles Frambery, Roger Gambier, Eliane Hupé, René Lecointe, Danièle Pakosz, Denis Roger et Alain Willot.

Ce dimanche 10 Mai 1998 fut vraiment une agréable journée de printemps. Qu'il en soit ainsi pour la 4^e édition, cette année!

Rendez-vous le dimanche 9 Mai prochain, juste avant les saints de glace.



LE PARCOURS DU CŒUR

L'objectif de l'opération "Parcours du Cœur" est l'information et la prévention des maladies cardio-vasculaires, ainsi que la lutte contre la sédentarité.

Avec l'aide de la Fédération Française de Cardiologie, sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous étions 45, petits (à partir de 6 ans) et grands, le samedi 3 mai à parcourir en VTT la Coulée Verte, de Plachy-Buyon à Lœuilly pour les plus jeunes et jusque Monsures pour les plus aguerris. Situé dans un cadre agréable, ce parcours, de faible dénivelé, était accessible à tous. Un goûter était offert par la Municipalité à la base nautique de Lœuilly.

Cette manifestation sera reconduite le 27 mars 1999.



13/14 JUILLET 1998

Les habitants de Plachy-Buyon ont répondu nombreux à l'invitation du Maire et du conseil municipal le 13 juillet.

Par chance le temps a permis de préparer cette soirée dans la cour de l'école pour y partager le repas suivi de l'animation dansante.

Au menu : apéritif - barbecue - salades composées et dessert, le tout offert par la commune.

Après la tombée de la nuit nous nous sommes retrouvés rue du Pont pour assister au traditionnel feu d'artifice puis, pour ceux qui le désiraient, retour dans la cour de l'école pour terminer la soirée en dansant.

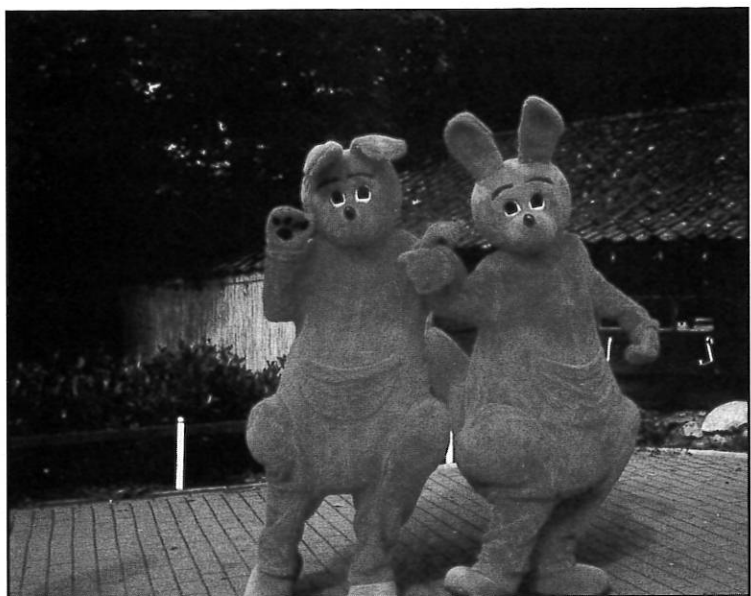
Merci à tous pour cette agréable soirée.



SORTIE A WALIBI

Pour la fin des vacances, La "Commission Jeunes" proposait aux adolescents demeurant à Plachy-Buyon un voyage au parc d'attractions de Walibi en Belgique.

A 7 h. 30, tout le monde s'affairait autour du car pour le départ. Une trentaine de jeunes avait répondu présent à la grande satisfaction des organisateurs.



Trois heures plus tard, nous faisons notre entrée dans le parc, des petits groupes improvisés se formaient rapidement afin de profiter au maximum de la journée.

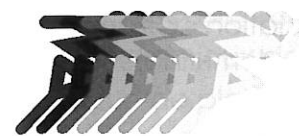
Le soir, fourbu, mais heureux chacun retrouvait sa place dans le car et pouvait se laisser aller à échanger impressions et sensations avec les copains et les copines.

Pour cette année, il est prévu de retourner à Euro-Disney Paris ; que tout le monde se le dise...

A bientôt !!!



20 KMS DE PLACHY-BUYON



Pour cette 15^e Édition des 20 kilomètres de Plachy-Buyon, le nombre des engagés dépasse pour la première fois **100 coureurs**.

En effet, 108 coureurs (dont 14 féminines) ont pris le départ de la course dans un climat humide, mais doux.

Chez les hommes, cavalier seul de **Fabrice FOURNIER** (en 1 h 9' 47 sec.) du Val de Somme accroché pendant 3 tours par l'Abbeillois Stéphane Normand (le vainqueur 1996) avant qu'il n'abandonne.

Félicitations à Fabrice, coureur ô combien sympathique qui remporte son 1^{er} "20 kilomètres" ; plus habitué aux joutes sur 10 kilomètres.



Le vainqueur



Chantal LANGLACÉ

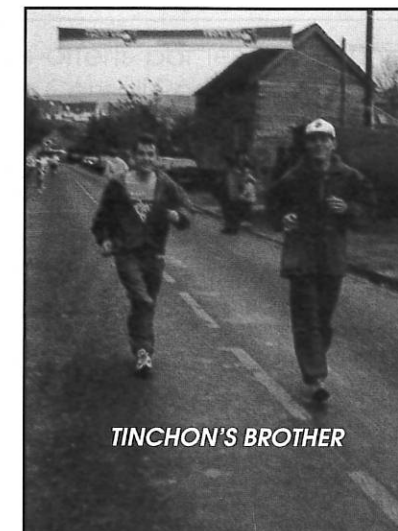
Chez les dames, la venue pour la 1^{ère} fois de **Chantal LANGLACE** (ex-record-woman du monde du marathon et des 100 kms) semblait nous promettre une bataille de "titans" avec **Catherine POIDEVIN** (déjà vainqueur à 3 reprises).

Toutefois le départ canon de Catherine laissa sur place Chantal qui pendant l'épreuve ne pu jamais revenir sur sa rivale de l'A.U.C.

Catherine volontaire de bout en bout ne céda rien dans les derniers kilomètres pour l'emporter en 1 h 21' et 53 sec. distançant Chantal de 3' 30 sec.

Concernant les locaux, le challenge revient à **Bertrand BATHELOT** (de Prouzel) qui a reçu la coupe offerte par notre receveur M. BOULANGER.

Bravo à Hervé BOHEC, Gaétan LEULLIER, Thierry TINCHON qui terminent courageusement la course ; encouragements à Francis CARBONNIER.



TINCHON'S BROTHER

L'organisation tient tout particulièrement à remercier tous les sponsors, commerçants et artisans de Plachy-Buyon, LA POSTE, AUCHAN, tous les bénévoles, les généreux donateurs pour les coupes (LA POSTE, Communauté de Communes du Canton de Conty, M. LACHEREZ, Conseiller Général et la Commune de Plachy-Buyon) et le club de l'US CAMON.

Rendez-vous le 7 novembre 1999 pour les derniers "20 kilomètres" du millénaire dans la Somme.



Sur la ligne de départ

EXTRAIT DU CLASSEMENT

CLASST	NOM	CLUB	TPS	NOM	CLUB	TPS
1	FOURNIER Fabrice	Val de Somme	1:09:47	POIDEVIN Catherine	AUC	1:21:53
2	MACIEJEWKI Hugo	AUC	1:14:44	LANGLACÉ Chantal	AUC	1:25:37
3	ANDASMAS Mohamed	Val de Somme	1:14:49	AUBRY Anne	Val de Somme	1:34:39
4	BOITEL Christophe	Val de Somme	1:15:54	BARBIER Dorothée	SC Abbeville	1:35:05
5	LEFEVRE Vincent	Val de Somme	1:16:22	GROSSEMY Odile	Val de Somme	1:35:37

Jeu "Questions pour un Champion en Pays de Somme"

Pour la deuxième année consécutive, notre village a accueilli l'association "Champions pour le Pays de Somme", pour une sélection locale le 26 Septembre et une demi-finale !!!! le 7 Novembre.

Pour la première soirée, tous les passionnés ou amateurs de la culture picarde étaient invités à se faire connaître. Pour cela dès la fin Août, un questionnaire était distribué dans toutes les boîtes aux lettres, ainsi que dans celles des villages de : Prouzel, Bacouël, Nampty, Fossemanant, Creuse, Hébecourt et St-Sauflieu.

Pour mémoire, le voici dûment complété :

1) En 1944, le valeureux Capitaine Hémir Mézan, domicilié à Plachy est mort au combat, lors d'une célèbre bataille. De quelle bataille s'agit-il ?	<input type="checkbox"/> Ardennes
	<input type="checkbox"/> Falaise
	<input checked="" type="checkbox"/> Monte Cassino (It.)
2) A Prouzel, un canal porte le nom d'un général célèbre. De qui s'agit-il ?	<input type="checkbox"/> Leclerc
	<input checked="" type="checkbox"/> de Lamoricière
	<input type="checkbox"/> de Guillebon
3) Quel est le nom des habitants de Nampty ?	<input type="checkbox"/> Namptois
	<input checked="" type="checkbox"/> Namptéens
	<input type="checkbox"/> Namptysois
4) En quelle année a été inaugurée la salle polyvalente de Bacouël sur Selle ?	<input type="checkbox"/> 1967
	<input checked="" type="checkbox"/> 1968
	<input type="checkbox"/> Seringa
5) Une rue de Saint-Sauflieu, porte le nom du « Sehu ». Que signifie ce nom Picard ?	<input checked="" type="checkbox"/> Sureau
	<input type="checkbox"/> Saule
6) Sur le chemin de Buyon reliant Hébecourt, se trouve une stèle commémorative d'une guerre. De quelle guerre s'agit-il ?	<input checked="" type="checkbox"/> 1870-1871
	<input type="checkbox"/> 1914-1918
	<input type="checkbox"/> 1939-1945
7) Quel était le nom du dernier propriétaire de la ferme d'Antan à Creuse ?	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Violette
	<input type="checkbox"/> Mme Roze
	<input type="checkbox"/> Mme Pervenche
8) Sur quel territoire est située la pisciculture la plus proche de Plachy-Buyon ?	<input type="checkbox"/> Nampty
	<input type="checkbox"/> Fossemanant
	<input checked="" type="checkbox"/> Prouzel

16 bulletins-réponse, ont été retournés en mairie; il y a les sélectionnés de l'année dernière bien sur et quelques nouveaux dont un enfant.

Le 26 au soir, dès 20 h 30, tout le monde était sur le qui-vive : les animateurs, M^{me} Marie-Michèle Duflos, M. Jean-Paul Diquero..... les candidats de 7 à 77 ans et les spectateurs.

Et tout de suite, pour chauffer la salle, le "Tour de Somme en Images": quelques diapositives projetées sur un grand écran, chaque table doit découvrir les lieux ou monuments, (une remarque : c'est souvent le nord du département qui est mis à l'honneur, pas étonnant compte tenu de son passé : Historial de Péronne, Monument de Thiépval, Porte de la ville de Corbie,..... sont représentés).

Chacun reconnaît ou croit reconnaître, peu importe, tout le monde joue, s'amuse, marque ou pas des points, c'est la bonne ambiance !!!! Une heure se passe, les diapositives s'épuisent et la table qui l'emporte se voit remettre une bouteille de

cidre..... et oui les crêpes chauffent, c'est la pause avant que ne commence le jeu d'une part, pour les jeunes, d'autre part, pour les adultes.

La première partie s'adressait comme prévu, aux enfants de 8 à 12 ans, ils sont dix assis autour d'une table, le silence règne, 3 séries de trois questions vont leur être posées, suspense, vont ils savoir ?

Eh bien oui !, ils ne sont pas muets, la ferme d'Antan, Parmentier et la pomme de terre, le macaron d'Amiens, la ficelle picarde, Samara, le Son et Lumière d'Ailly sur Noye, ils connaissent !!! Chacun d'entre eux, s'est vu remettre un livre ou une bande dessinée sur la région.

A bientôt ! en effet, un jeu de l'oie vient d'être créé, vous aurez l'occasion d'y jouer.....

Puis, ce fut le tour des adultes, en route pour **la sélection locale !**

7 séries de 3 questions : comme à chaque fois, une dite "ouverte", la deuxième, "fermée", la troisième de rapidité.

Nos huit candidats présélectionnés sont sur l'estrade, derrière les pupitres :

Il s'agit de **Mesdames Patricia Desprez et Marie-Agnès Sénéchal** de Fossemanant, **M. Marc Bulcourt** de Bacouël, **M. Raymond Courtain** de Prouzel, **Messieurs André Namont, Serge Normand, Etienne Van Dyck et Gervais Wallet** de Plachy-Buyon.

En voici quelques unes :

- Je suis une ville de la Somme qui fut l'un des centres les plus actifs de la bonneterie picarde, mon activité industrielle est aujourd'hui dominée par l'alimentation animale. Je suis située au confluent de la Somme et de l'Ancre. Le point de vue Ste-Colette offre un magnifique panorama sur la vallée de la Somme. Quelle est cette ville ?
Réponse : Corbie

- Cet ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'aéronautique de Paris a créé à Méaulte où il était né, une usine d'aviation qui est devenue l'une des unités de production de l'Aérospatiale. Quel est le nom de cet ingénieur ?
Réponse : Henri Potez

Tous les candidats ont formulé des bonnes réponses, des points sont marqués.

C'est l'heure de l'entracte : Monsieur Gervais Wallet, candidat, eh oui (quand on a du talent et volontaire, on est souvent sollicité !), qui s'avance et qui en hommage à M. Pierre Duquet, décédé l'an dernier, raconte un de ses contes picards : " Du Brin !".

Que de jeux de mots, d'humour.....

Que de plaisir ont les enfants au fur et à mesure du récit, et nous-mêmes.....

(Vous pourrez l'apprécier, vous aussi, dans ce lien)

Allez, du sérieux, la sélection doit reprendre.

Questions :

- Parmi les plus anciens ports retraçant l'activité de la baie de Somme, lequel a disparu le premier ? Réponse :

Rue

- Pour la chasse à la hutte, le chasseur dispose d'appelants. Ce sont des colverts plus ou moins domestiqués maintenus en place par un fil plombé. Par leurs cris, ils attirent le gibier. En général, ils sont quatre : La chanteuse, les demi-cris puis les court-cris dont le chant va en diminuant et qui incitent le gibier à la pause près du mâle placé près de la hutte. Quel est le nom donné à ce mâle ? Un maillard, un paillard ou un saillard. Réponse : un maillard

Le jeu s'achève, les trois premiers candidats qualifiés sont **M^{me} Marie-Agnès Sénéchal, MM. André Namont et Marc Bulcourt**.

Tous sont chaleureusement applaudis, des livres et autres lots offerts par les communes organisatrices, l'Association "Champions pour le pays de Somme", le Conseil Régional, leur sont remis.



Mais pour nos trois lauréats, l'aventure n'est pas terminée, ils auront le plaisir de participer à la **1/2 finale le 7 novembre**, qui aura lieu comme annoncé dans notre village.

Ce soir là, ce n'est plus la même dimension, dès 20 H 15, les équipes de Corbie, Moreuil, Demuin, Montières, Villers-Bocage rejoignent notre équipe dans la salle polyvalente, près de 150 personnes, attentives, écoutent les animateurs qui rappellent les règles du jeu.

Et c'est parti : voici quelques questions :

- Un chardonneret et un gendarme, quoi de plus différent ! Pourtant en picard, il porte le même nom. Quel est ce nom ? (Réponse : Ch'cadoreux)

- Un village de la Somme possède un château dans lequel a vécu Antoine de Chassepot, l'inventeur du célèbre fusil qui équipa l'armée française, de quel château s'agit-il ? Réponse : Plissy

Pas facile, mais notre équipe connaît les réponses, atteint les 100 points et occupe la première place, on est émerveillé, on n'ose pas y croire, chacun retient son souffle.....

Le temps d'un intermède : la chorale de Plachy-Buyon présente quelques chants

Après la reprise, les réponses sont méconnues pour notre équipe et la voilà devancée, malgré tous nos encouragements. Tant pis ! Résultat : ce sont les équipes de **Demuin**, déjà vainqueur en 1997, et **Moreuil** (un membre n'a que 17 ans) qui se qualifient pour la finale départementale.

Félicitations à tous les trois, pour cette troisième place, vous nous avez fait passé d'agréables moments. A ne pas en douter vous allez continuer à feuilleter livres et revues, vous êtes tellement passionnés par la culture régionale.

La preuve en est, puisque le 14 novembre, vous étiez à Hallencourt, pour assister à la finale et découvrir **le nouveau Champion pour le Pays de Somme 1998 : l'équipe d'Acheux en Vimeu**.

L'aventure s'achevait pour cette année, pour les 27 villages et villes inscrits, tous heureux d'avoir participé.

Prochain rendez-vous le 2 octobre 1999.

VISITE DE FIN D'ANNÉE AUX PERSONNES AGÉES

C'est avec une certaine joie que nous avons remis, en cette fin d'année, les paniers garnis offerts par la Municipalité aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Nous tenons à vous exprimer toute notre sympathie et nos remerciements pour l'accueil chaleureux que vous avez exprimé à l'égard des représentants du Conseil.

Les marques de sympathie, et le temps passé avec vous, ce jour là, confirment l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune et au travail que nous effectuons pour la rendre plus agréable à vos yeux.



NOËL 1998 CHES CABOTANS D'AMIENS



Merci aux enfants d'avoir si nombreux répondu à notre invitation! C'est devant une salle comble que la troupe "Chés cabotans d'Amiens" a joué la pièce intitulée : "les brigands de la forêt noire".

Il y avait longtemps que ch'Laflleur n'était pas venu jouer dans notre bon village de Plachy-Buyon à la grande joie des petits... et des plus grands.

Que de rires devant les fanfaronnades des marionnettes et que de regards émerveillés devant un tel spectacle unanimement salué comme il se doit à la fin de la représentation.

Après le spectacle le Père Noël sorti de la brume hivernale (fumigènes ! ?) est apparu pour une distribution de friandises et sucreries en tout genre pour le bonheur des nombreux enfants présents.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur devant un chocolat chaud et des chouquettes.

Merci encore à l'Association "Vivre en fête à Plachy-Buyon" pour son apport dynamique dans le déroulement de la soirée.



LES INFORMATIONS MUNICIPALES

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois par semaine : tous les jeudis.

2 modifications sont apportées en raison de jours fériés :

- Jeudi 13 mai (Ascension) reporté au vendredi 14 mai

- Jeudi 11 novembre reporté au vendredi 12 novembre

RAMASSAGE DU TRI SÉLECTIF

Une fois par semaine : tous les vendredis

Compte tenu des horaires de début de tournées (7 h. du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre, 5 h. du 1^{er} mai au 30 septembre), il est rappelé que les poubelles doivent être sorties la veille au soir.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les habitants qui s'installent ou quittent notre commune, le fassent connaître en Mairie.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- lundi de 14 h. à 18 h.

- mardi de 9 h. à 12 h.

- mercredi de 16 h. à 18 h.

- vendredi de 15 h. à 19 h.

Le Maire reçoit en Mairie tous les lundis de 11 h. à 12 h. et sur rendez-vous.

LOCATION DE SALLE ET DE MATÉRIELS

Il est rappelé que pour vos réunions de famille, il vous est possible de louer la salle, des tables et des chaises.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

M. et M^{me} DUBERT - Tél : 03 22 42 13 48

REPOS DOMINICAL

Il est rappelé que dans notre village, il est coutume de respecter le repos de chacun, il est donc recommandé de ne pas utiliser tronçonneuses et tondeuses, le dimanche.

Merci à chacun de bien vouloir respecter ces consignes.

DIVAGATION DES CHIENS ERRANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

À la demande exclusive du maire ou d'une personne dûment habilitée, la S.T.E. CHENIL SERVICES, à l'exclusion de toute autre société, est chargée, en plus du ramassage des cadavres

d'animaux, de capturer et de mettre en fourrière les animaux errants sur notre territoire.

Les délais limite de maintien en fourrière, avant euthanasie s'établissent à 15 jours pour tout animal mordant ou griffant, et 8 jours pour les autres animaux, qu'ils soient ou non identifiables.

Les propriétaires identifiés et rentrant en possession de leur animal devront régler directement à Chenil Services les frais vétérinaires éventuels (animal blessé) et se verront facturer par le Receveur municipal les frais de mise en fourrière : 150 F ainsi que les frais de pension sur la base de 60 F par jour.

Soyons donc vigilants pour nos amis à quatre pattes.

ÉTAT CIVIL 1998

NAISSANCES :

DELAHAYE Guillaume, Fernand, Pierre-Alain, André
14 mars 1998

BELLARD Anaïs, Cécile, Sylvie
10 avril 1998

LENOIR Théo
22 mai 1998

LAIGNEL Odyssee, Yvette, Suzanne
30 mai 1998

ROUZAUD Adam, Stéphane, Claude
9 juillet 1998

MATHIEU Mathilde, Tatiana
10 juillet 1998

GRAS Marion, Christiane, Monique
3 décembre 1998

WALLET Honorine, Madeleine, Éva
14 Décembre 1998

MARIAGES :

KPEGLO Kodjo et CLABAUT Nathalie
23 mai 1998

DUCROCQ Jacques et DE WIT Martine
13 juin 1998

TELLIER Laurent et LELIÈVRE Christine
20 juin 1998

DRODE Étienne et HERMANT Anne-Alexandra
1^{er} août 1998

GUILLOT Thierry et LEGOIX Aurore
22 août 1998

HAMMAMI Tarek et HERMANT Emmanuelle
29 août 1998

BELLARD Christophe et LARTIQUE Sylvie
3 octobre 1998

BATTEUX Dominique et DELAMAIDE Evelyne
10 octobre 1998

DÉCÈS :

BUQUET Benjamin
15 septembre 1998

PAILLARD Louis
11 novembre 1998

WALLET Madeleine, née PAQUOT
23 novembre 1998

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

L'école de Plachy-Buyon fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Prouzel.

Sur les 149 enfants inscrits à la rentrée en ce R.P.I., l'école de Plachy-Buyon en accueille 101 répartis en 4 classes.

Mme Morillon : 6 tout petits 25 petits Total : 31 élèves	M^{me} Jamier : 18 moyens 9 grands Total : 27 élèves
M. Lancéa : 9 Cours Élémentaire 2 ^e année 15 Cours Moyen 1 ^{ère} année Total : 24 élèves	M. Etévé : 19 Cours Moyen 2 ^e année Total : 19 élèves

L'école de Prouzel en accueille 48 (dont 9 enfants de maternelle) dans 2 classes.

M^{me} Defrance : 13 Cours Préparatoire 9 grands de maternelle Total : 22 élèves	M^{me} Baldwin : 15 Cours Élémentaire 1 ^{ère} année 11 Cours Élémentaire 2 ^e année Total : 26 élèves
---	---

Ces 149 enfants sont domiciliés pour la plupart à Plachy-Buyon et à Prouzel. Quelques uns viennent d'autres Communes. Voici la répartition exacte :

Plachy-Buyon	89	Prouzel	36
Nampty	13	Fossemanant	7
Creuse	3	Tilloy-les-Conty	1

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École ont eu lieu le vendredi 17 Octobre 1998. Voici les résultats :

Nombre d'électeurs inscrits	107	
Nombre de votants	57	(53 % des inscrits)
Nombre de blancs ou nuls	0	
Nombre de suffrages exprimés	57	
Liste Tinchon	20	(35 % des exprimés)
Liste Axana	37	(65 % des exprimés)

Ont été proclamés élus :

Titulaires	Suppléant (e)s
Madame Jacqueline AXANA	Madame Cécile DOMINGUES
Madame Mireille BATHELOT	Madame Martine BIGORNE
Monsieur Olivier KISGEN	Monsieur Jean-Philippe BOUEDEC
Madame Maryline LOUCHET	Madame Nathalie MAINCENT
Madame Agnès TINCHON	Monsieur Thierry TINCHON
Madame Marie-Claude ROSENZWEIG	Madame Odile SEENE

Le R.P.I. a différents projets pour cette année :

- Liaison entre les 2 classes maternelles à travers les comptines
- Projet "nature" des 2 classes maternelles (les animaux et les plantations)
- Correspondance scolaire et rencontres inter-écoles (Classe de M^{me} Jamier)
- Liaisons GS CP (actions par rapport à l'écrit)
- Education à la citoyenneté et à la sécurité routière (Classe de M^{me} Baldwin)
- Liaison CE1/CE2 -CE2/CM1 (Production d'enquêtes)
- Equitation sur poney (Classe de M. Lancéa)
- Des marionnettes pour quoi faire ? (Classe de M. Lancéa)
- Visite du musée de la mine à Lewarde (Classe de M. Etévé)
- Classe de neige (Classe de M. Etévé)
- Sorties au Théâtre de Picardie (3 sorties)
- Piscine (toute l'année pour l'école de Prouzel et le 1^{er} trimestre pour l'école de Plachy-Buyon.)
- BCD à l'école et dans les bibliothèques municipales.
- Initiation au canoë-Kayak, au tir à l'arc et au cyclotourisme (Classe de M. Etévé).

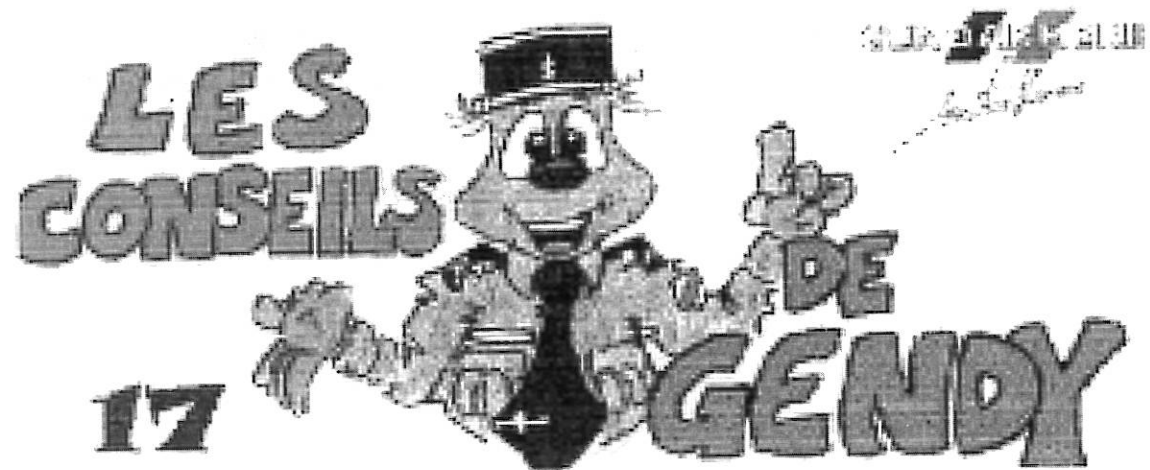
La classe de neige a eu lieu du 23 janvier au 4 février 1999. Du fait du nombre d'élèves peu important (16), le trajet s'est fait en train (T.G.V.). Monsieur et Madame Desprez ont bien voulu accompagner les enfants aussi bien à l'aller qu'au retour. Nous avons apprécié leur aide efficace. Pour la plupart des enfants, ce séjour s'est bien passé : 8 d'entre eux ont décroché leur 1^{ère} étoile, 3 autres leur 2^e étoile et 2 autres encore leur 3^e étoile. Malheureusement pour Justine CENS, son séjour fut quelque peu écourté : elle a fait une chute malencontreuse et s'est cassé la jambe. Elle a été rapatriée par avion 2 jours avant la fin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



Cette année scolaire voit le départ en retraite de Madame CLABAUT, A.T.S.E.M. en classes maternelles depuis de nombreuses années. Son dévouement pour les enfants et son dynamisme resteront longtemps en mémoire de tous. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite. Madame DABOVAL, bien connue à Plachy-Buyon, lui succède désormais.

La cantine accueille cette année plus d'une soixantaine d'enfants. Une garderie du matin (de 7 H 45 à la rentrée des classes) s'ajoute maintenant à celle du soir (de la sortie des classes à 18 H00) et permet aux familles d'adapter leur emploi du temps professionnel aux horaires de l'école.

Les inscriptions des nouveaux élèves se font en Mairie à partir du mois de mars. Pour la rentrée scolaire de septembre 1999, nous inscrivons les enfants âgés de deux ans révolus au 30 Juin 1999. Nous invitons les parents à procéder dès maintenant à l'inscription de leur enfant en s'adressant à la Mairie de leur domicile.



Le commandant de brigade et les militaires de la brigade de gendarmerie remercient Madame le Maire et le conseil municipal de pouvoir insérer ces quelques mots dans le bulletin municipal. Ils vous présentent leurs vœux pour l'Année Nouvelle.

1. RAPPELS SUR LA SECURITE ROUTIERE

Si l'état de l'équipement des véhicules n'est plus vraiment un problème, le mode d'utilisation de ces derniers le reste parfois, il relève de l'absence de bon sens ou de l'insouciance de certains.

• STABILITE

Les pneumatiques, même en bon état, employés dans des conditions non conformes aux prescriptions des constructeurs peuvent se révéler dangereux (sur ou sous gonflage) - l'emploi des chaînes ou des pneumatiques cloutés doit se faire suivant les prescriptions locales, ils sont avantageusement remplacés par les pneumatiques "thermogommes" plus souples d'utilisation. Il convient de ne pas oublier de faire vérifier les amortisseurs.

• VISION

L'éclairage, s'il fonctionne correctement, est souvent sous employé (Véhicules circulant en temps de brouillard ou de neige sans feux de croisement - Utilisation des feux anti-brouillard hors cas prévus - Circulation en feux de route en agglomération et lors de croisement de véhicules).

Nota : les couleurs des feux pour l'éclairage des véhicules sont limitativement prévues par le code de la route, ils fonctionnent par paires. L'utilisation d'autres couleurs est à proscrire.

Vérifier également certains accessoires comme la boîte d'ampoules (complète et adaptée au modèle du véhicule) raclette et bombe dégivreur, mais aussi un triangle en cas de panne dans des endroits à visibilité réduite.

Un bilan rapide de ces organes pourra être avantageusement réalisé **par un professionnel** pour votre confort et la sécurité de tous.

• S'INFORMER SUR L'ETAT DES ROUTES

Avant tout départ où les conditions atmosphériques sont mauvaises ou peuvent s'annoncer comme telles, il convient, si possible de reporter ou de retarder le déplacement. En tout état de cause, s'assurer de la viabilité de l'itinéraire en téléphonant à votre **Gendarmerie**, au C.R.I.C.R. de Lille (Tél : 03.20.47.33.33) ou encore en consultant le 3615 ROUTE.

A l'entrée de l'hiver, pluie, brouillard, neige, verglas... tous ces éléments que nous appréhendons et auxquels nous ne sommes pas préparés doivent nous faire redoubler de

prudence en modifiant quelque peu nos comportements.

2. SERVICE VOLONTAIRE :

Le plan de modernisation de l'armée et la disparition de la conscription offrent aux jeunes gens des deux sexes la possibilité de servir en gendarmerie en qualité de Gendarme Adjoint pendant une période de 12 à 60 mois. Le travail de ces volontaires ressemblera sensiblement à celui des gendarmes auxiliaires.

3. PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

De plus en plus, le service mis en place par la brigade pour la surveillance des résidences inoccupées temporairement en période de vacances est apprécié à en croire vos appels.

Si la délinquance a encore sensiblement baissé cette année, nous le devons en partie à la population qui par civisme nous renseigne sur les mouvements suspects. Cette action préventive participe à l'amélioration de la sécurité de la collectivité.

Il faut rappeler qu'il ne faut pas hésiter à faire vérifier la situation de tout démarcheur, que le démarchage à domicile est réglementé, que les contrats doivent faire figurer des clauses de rétractation et que le paiement en numéraire d'avance, acompte ou arrhes est "dangereux".

4. CONCILIAEUR

De plus en plus de petits litiges opposent les particuliers, certains hésitent à ester une action en justice par crainte de répercussions et de frais de justice, mais aussi par ignorance de leurs droits et aussi de leurs devoirs. Les conciliateurs interviennent pour régler ces litiges sans préjudice d'une action en justice en cas d'échec de négociation.

Ces personnes sont des bénévoles mandatés par l'autorité judiciaire, ils interviennent à votre demande et leurs coordonnées peuvent être obtenues auprès du Palais de Justice à AMIENS (Tél.03.22.82.35.00).

Chaque jour, nous rencontrons des gens qui, faute d'avoir demandé un conseil ou un avis autorisé, sont confrontés à des situations délicates. Sachez toutefois que nous n'avons pas le pouvoir de décision mais le devoir de vous renseigner ou de vous indiquer le meilleur

**Meilleurs Vœux
de Sécurité**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES AINÉS



Si au cours de l'année 1998, nos manifestations diverses, nos réunions amicales, nos voyages avec dîner dansant, nos journées pêche ou grillades ont été bien réussies, un climat de mélancolie gagnait peu à peu notre amicale !

En effet, notre dévoué Président annonçait qu'il allait prendre un peu de recul et ne se présenterait pas à la présidence, bien qu'ayant l'intention de rester avec nous. Il fallait donc pour notre future assemblée générale présenter un nouveau bureau. Nous avons une bonne barque, nous avons un bon barreur en la personne de notre trésorier Bernard Brunel, mais il nous manquait les rameurs. Cela était un peu inquiétant surtout en fin d'année.

Et pourtant, le 14 janvier 1999, le jour de notre assemblée générale arriva et là, nous les aînés avons su montrer combien nous tenons à notre amicale. Nous nous sommes retrouvés nombreux dans un ambiance de franche amitié.

Le bureau est maintenant composé de :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ♦ Béquin Georges : Président d'honneur | ♦ Van Dyck Étienne : Secrétaire |
| ♦ Larivière Jacqueline : Présidente | ♦ Buttin René : Secrétaire adjoint |
| ♦ Boitelle Claude : Vice-Président | ♦ Brunel Bernard : Trésorier |
| | ♦ Dolphin Jean : Trésorier adjoint |

Un calendrier de nos manifestations 1999 sera établi prochainement. Déjà, nous pouvons dire que les manifestations de 1998 seront reconduites. Nous nous associerons aussi au voyage pique-nique inter-associations qui cette année se réalise le 18 juillet à Rouen pour voir la parade de l'Armada sur la Seine. Nous sommes aussi en quête d'idées nouvelles et bien entendu, les retraités et pré-retraités qui désireraient amener un bon élan avec des idées toutes jeunes sont attendus.

Claude Boitelle, ancien Président a effectué un long travail : Il nous faut continuer.

La Présidente
Jacqueline Larivière

Vivre en Fête à Plachy-Buyon.

Nos manifestations en 1998

- Goûter des Aînés, le 19 Avril

Nous avons réuni nos aînés dans la salle polyvalente pour une après-midi de divertissement. Une joie de se retrouver chaque année dans l'ambiance et la bonne humeur.

Une soupe à l'oignon préparée par notre sympathique M. Vincent Jacky a clôturé cette soirée, nous l'en remercions.

Nos anciens et le comité de "Vivre en Fête" remercient M. Mollet pour ses délicieuses pâtisseries.

- La Fête Locale, le 25 Mai

Notre association a offert des tickets de manège aux enfants des écoles de Plachy-Buyon et de Prouzel.

- Feu de la Saint Jean, le 20 juin

C'est vers 23 heures que l'allumette embrase le feu de Saint-Jean. Les flammes montent haut vers le ciel.

Beaucoup de monde autour du feu.

Certains reculent, ça chauffe... prudence !

Quelques instants se passent (petite surprise de l'association).

Un mini feu d'artifice claque dans le ciel : une verte, une jaune, une rouge, une bleue... et un gros bravo.

Nous remercions M. Maison et M. Debove (les maîtres artificiers).

Le comité remercie les personnes venues se restaurer et se divertir avec nous.

- Le 13 Juillet

Sur un fond musical, la soirée barbecue offerte par la commune a été un succès. Puis vint le feu d'artifice pour le plaisir des petits et des grands du village. Nous remercions M. Vincent Éric pour son animation. Merci aussi aux personnes du comité et du conseil municipal pour la réussite de cette soirée.

- Le 21 Novembre

Soirée Couscous suivie d'un Karaoké. Tard dans la nuit, les derniers danseurs nous quittent, ravis de leur soirée.

Le comité remercie les généreux donateurs pour la tombola qui nous permettra d'offrir des friandises aux enfants du village le jour de Noël.

-Le 12 Décembre,

L'association a participé avec la commune au Noël des enfants. En première partie de soirée, le spectacle de Chés Cabotans. Que de rires pour les petits et les grands.

Vers 22 heures, c'était l'arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises. Quelle joie pour les petits.

Nous tenons à remercier M. Laurent Maison et son frère Dany ainsi que M. Vorbeck Jean-Paul pour leur participation.

Toute l'Association vous souhaite une très bonne année 1999.



P.S. L'association lance un appel aux personnes désirant nous rejoindre afin de s'étendre et d'étoffer ses animations. Pour tout contact appeler le Président M. Willot Alain au 03 22 42 00 21.

Le président
Alain WILLOT

LE MOT DES PETITS MOZART

L'association des Petits Mozart a pour but de promouvoir, encourager, organiser des manifestations ayant pour objet de permettre à de jeunes musiciens diplômés ou non, à des ensembles de musique de chambre, à des chorales, à des ensembles de jazz, de rock ou de variété de se produire.

Ces jeunes consacrent énormément de leur temps à l'étude musicale que ce soit dans des conservatoires ou des écoles de musique. Ils n'ont bien souvent pour seul auditoire que leurs parents et professeurs. Le festival leur donne l'occasion de s'exprimer pleinement, d'interpréter les morceaux de leur choix.



Depuis 1991 date de sa création, l'association des Petits Mozart a permis à plus de 1500 jeunes musiciens et choristes, plus de 20 orchestres ou ensembles de se produire à Plachy-Buyon, à Prouzel, à Loeuilly à Ferrières en Bray., à Poulainville ou encore à Amiens

Depuis quelques années, nous invitons également des artistes internationaux connus, M^{me} Keiko Wisosky et Yukari Hamada, chanteuse lyrique et pianiste japonaises venues de Tokyo en 1995

En 1996, Monsieur HUGUES AUFRAÏ nous a fait l'honneur de participer ainsi que les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

En 1997, Monsieur JEAN PHILIPPE COURTIS, Baryton à l'opéra GARNIER a chanté avec les jeunes.

En 1998, nous avons organisé en plus de notre concert de musique classique un festival de jazz "JAZZ en BALLADE" en plein air avec 5 groupes de jazz

En 1999 nous ferons évoluer ce festival en incorporant des groupes de rock, funk, et même de variété aux ensembles de jazz une place sera toujours réservée aux jeunes.

En fin d'année nous clôturerons le millénaire par un grand week-end de musique classique et une "veillée de NOËL."

GARY et WILLIAM SZUMNY



PROJETS 1999

6^e Festival des Petits Mozart

Créer une dynamique autour des enfants et de la musique

Jazz et Rock en Ballade

Plachy-Buyon

Samedi 15 mai 1999

Carte blanche à de jeunes ensembles

BIG BAND MARIE CURIE de Nogent sur Oise

DIXIELAND CAMBO

MAMA KETCHUP

TUPELO

RUFUS

METALIC ISLAND

La Nuit des Petits Mozart

Eglise de Plachy-Buyon

Samedi 18 décembre

Carte blanche réservée à de jeunes musiciens

Les Petits Chanteurs de Notre Dame

ou

La chorale Maîtrise de l'Opéra Garnier

Dimanche 19 décembre

Orchestre Universitaire de Picardie

ASSOCIATION "LOISIRS JEUNESSE"

Les Centres de Loisirs

A la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, nous avons en 1997 adhéré à la **Charte Qualité des Centre de Loisirs**. Il s'agissait de favoriser l'évolution du Centre vers des prestations de plus grande qualité possible.

Cette Charte Qualité, définie par la mise en place d'un système qualité, permet une réflexion sur l'ensemble des activités d'animation et sur l'organisation de manière à améliorer le service rendu aux familles et la qualité pédagogique du Centre de Loisirs.

Nos objectifs déterminés en 1997, l'accueil individualiste et échelonné dans le temps des enfants une sensibilisation au goût et à l'équilibre alimentaire auprès des parents et des animateurs pour la préparation des repas du midi et des mini-camps ; l'information permanente, avant, pendant et après le déroulement du Centre, la fourniture d'équipements garantissant la sécurité des enfants au Centre et à l'extérieur; s'inscrivaient dans une volonté d'améliorer la vie du Centre. Par leur concrétisation en 1998 ils nous ont permis de respecter nos relations contractuelles avec les collectivités locales, les familles et nos partenaires institutionnels.

Bien sur ces objectifs devront être affinés, d'autres devront être définis pour que ce Centre devienne demain un outil essentiel permettant à tout enfant et jeune de se repérer dans son environnement et donc de se sentir accueilli. Pour cela nous devons faire en sorte que ce Centre soit un espace qui offre à chaque enfant et jeune la possibilité à la fois de découvrir des animations diverses, d'accéder à des pratiques qualifiées en relation avec la vie locale, d'être accompagné dans des projets imaginés par eux mêmes.

Aussi nous donnerons les outils nécessaires à l'équipe animatrice pour mener à bien ces missions. Ces animateurs, que nous considérons comme des éducateurs sont des partenaires privilégiés dans notre Association, ils veillent à ce que le Centre de Loisirs soit une bulle d'air où chaque enfant le fréquentant trouve sa place.

En 1998

Les activités au Centre de Loisirs

Avoir le souci avec l'équipe animatrice de favoriser l'évolution du Centre vers des prestations de la plus grande qualité, doit s'accompagner d'une volonté d'offrir aux familles une durée de fonctionnement du Centre plus importante qu'elle n'était précédemment. En 1998 nous avons organisé un Centre pendant les vacances de Pâques, et pendant le mois de Juillet.

Le projet pédagogique, défini par la directrice Madame Guillot Sandrine, en étroite relation avec l'Association, devait atteindre les objectifs suivants, respecter le rythme et les capacités de chacun des enfants au sein du groupe, faire passer aux enfants de bonnes vacances ainsi que de permettre une implication locale du Centre.

La concrétisation de ce projet passe par un travail de groupe. A l'écoute des enfants et des jeunes ils étaient neuf animatrices, animateurs à travailler au Centre en 1998, **Mesdemoiselles Marille Estelle, Tellier Dorothée, Vandomme Magali, Fauquembergue Aude, Féglin Karine et Vincent Caroline, Messieurs Binet Arnaud, Gaillard Ludovic et Szumny Gary.**

Les activités, adaptées à la tranche d'âge étaient organisées de façon à placer l'enfant dans un environnement où il puisse agir, décider en regard de règles de vie qui lui permettent de jouer en toute sécurité. Toutefois ces activités devaient s'adapter à la durée de fonctionnement du Centre. Les animations proposées pendant les vacances de Pâques étaient développées autour d'activités d'expression, d'improvisation, manuelles sur le Centre. Au contraire pendant le mois de Juillet ses activités pouvant se dérouler sur plusieurs semaines et dans un espace plus important, nous avons offert aux enfants et jeunes des lieux autres, d'où l'organisation de mini-camps ouvert à l'ensemble des enfants accueillis.

En 1998 pendant les vacances de Juillet ont séjourné à :

- Corbie et à Poix de Picardie les enfants âgés de 4 à 6 ans
- Villers-Vicomte (avec une initiation aux sports équestres) et à Rumigny (camp vélo) les enfants âgés de 7 à 9 ans
- Gamaches (pratique de sports nautiques) et à Quend les enfants âgés de 9 à 11 ans
- Gamaches (pratique de sports nautiques) et à Luchaux (camp VTT) les jeunes de 11 à 14 ans

La participation des enfants

Centre de Pâques :

Ils étaient 30 enfants à séjourner du 14 au 24 avril au Centre de Loisirs. Le nombre total de journées enfant était de 159 soit une moyenne de 18 enfants par jour de fonctionnement.

Ces chiffres témoignent d'une bonne fréquentation pour un Centre de petites vacances, ils nous confortent dans le désir de pérenniser l'ouverture du Centre pendant ces vacances.

Centre du mois de Juillet :

Ils étaient **130** à s'être inscrit au Centre de Loisirs du 1^{er} au 31 juillet, venant des villages environnants mais aussi d'Amiens, **50 enfants et jeunes plachysois, plachysoises** âgés de 4 à 14 ans.

Le nombre total de journée enfant au Centre était de 1568, soit une moyenne de 72 enfants par jour de fonctionnement. Ces chiffres, en nette progression par rapport aux années précédentes démontrent qu'il est nécessaire de consolider et même améliorer l'existant, autour de l'équipe d'animation.

Vous le constatez le travail accompli à ce jour, la réalisation des objectifs définis dans notre Charte Qualité n'est qu'une étape. Avec les familles, l'équipe animatrice, nos partenaires locaux, la mobilisation de toutes les volontés et de toutes les compétences, notre Centre de Loisirs deviendra un lieu d'activités renouvelées favorisant la création ludique collective.

Dés lors nous vous demandons de retenir ces dates :

- du 6 au 16 avril pour le Centre de Paques
- du 1^{er} au 30 juillet pour le Centre d'Eté

Nous espérons ouvrir le Centre pendant les vacances de la Toussaint dès cette année.

Le Président

Jean-Paul VorbeK

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PLACHY-BUYON / PROUZEL

Le nouveau bureau de l'Association des parents d'élèves a été élu lors de l'assemblée générale du 19 novembre 1998.

Il se compose de 16 membres dont :

- | | | |
|---------------------|------------|----------------|
| • Hervé BOHEC | Président | Plachy - Buyon |
| • Agnès TINCHON | Trésorière | Plachy - Buyon |
| • Mireille BATHELOT | Secrétaire | Prouzel |

L'objectif principal de l'association est de développer tous les projets en faveur de l'épanouissement des enfants du regroupement scolaire de Plachy Prouzel pour cela :

- D'agir en étroite collaboration avec les enseignants afin d'aider à la réalisation de projets tels qu'en 1998.
 - ⇒ L'activité poney de la classe de M. LANCEA
 - ⇒ La réalisation des programmes de la fête de l'école (conception, impression et recherche des annonceurs...)
- D'organiser des manifestations qui permettront d'apporter un soutien financier à ces différents projets par exemple en 98
 - ⇒ L'organisation d'une soirée Folk avec le groupe "Peut qu'manquer"

En marge de l'école l'APE a également le souci de s'associer à la vie des villages PLACHY-BUYON et PROUZEL. L'APE a ainsi participé à la manifestation de "jazz en ballade" et du Téléthon.

Pour 1999 de nombreux projets sont en cours dont la participation financière à la classe de neige et à l'activité Poney ainsi que l'organisation d'une **soirée à thème le 27 mars 99 !**

Réservez dès maintenant cette date sur votre agenda !

L'association souhaite être un **interlocuteur privilégié** pour les parents, pour les enseignants et pour les municipalités. **Pour cela l'association est à l'écoute de toutes les remarques ou suggestions !**

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves.

VÉLO CLUB DE LA COULÉE VERTE

Depuis le 4 Novembre 1998, la commune de Plachy-Buyon compte officiellement une nouvelle association qui a pour nom le "Vélo-Club de la Coulée Verte"

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un club cycliste qui a pour but de mettre en valeur la commune et le Canton de Conty dans les compétitions cyclistes (Route et VTT) que ce soit au niveau départemental, régional et même national : Marseille-Cassis / Paris-Roubaix VTT / Le tour de la Creuse / La coupe de France et le championnat de France.

Sous la Présidence de J.F. DANCOURT, le club compte six licenciés : Dominique OBRY de Eu, Thierry VASSEUR de Crécy, Karim AZDAD d'Abbeville, Frédéric FAUQUEMBERGUE de St-Fuscien, Cyril NEVEU de Poix et Manuel DANCOURT de Plachy.

Ces 6 coureurs ont totalisé en 1998 plus de 30 victoires dans leurs différentes catégories.

Depuis le 1^{er} Janvier, le club a déjà remporté avec :

- Karim Azdad, le Challenge Hivernal Tréportais (épreuve disputée sur 7 manches cet hiver)
- Thierry Vasseur, le Prix de la Municipalité de Melleville
- Dominique Obry, le Prix de la Ville d'Eu et le prix de la Municipalité de Melleville (en féminine).

A noter que pour les autres coureurs la saison officielle reprendra le 21 Février à Pont-Rémy avec le challenge départemental.

Le bureau tient à remercier Madame le Maire de Plachy-Buyon ainsi que le Président de la Communauté de Commune du Canton de Conty pour avoir pu nommer leur association "La Coulée Verte" ainsi que les commerçants et artisans de Plachy-Buyon et environs qui ont apporté un soutien financier.

Pour conclure, sachez que le V.C. de la Coulée Verte organisera le 21 Novembre 1999 à Plachy une randonnée VTT, de 25 à 45 Kms, ouverte à tous.

Le Président
J.F.DANCOURT

CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club est en bonne santé. Nous avons enregistré beaucoup de nouvelles inscriptions.

Notre forme nous la devons à Marie-Thérèse TREMERIE, monitrice agréée, qui pratique une gymnastique moderne et rythmée par des musiques appropriées et différents accessoires.

La gymnastique procure un bien être parfait, autant pour nos plus jeunes que pour les plus âgés. Chacun travaille à son rythme.

La période est de septembre à Juin :

Le mercredi de 19 H 30 à 20 H 30

Le jeudi de 14 H 00 à 15 H 00

Les cours ont lieu dans la salle Polyvalente .

L'Association profite du présent avis pour présenter à l'ensemble de la population ses Meilleurs Vœux pour l'année 1999.

La Présidente
Nathalie LEBLOND



ASSOCIATION SPORTIVE PROUZEL/PLACHY



L'année dernière, c'étaient les Poussins qui avaient bien commencé, cette année ce sont les Seniors A qui ont aligné six victoires de suite et sont donc premier au classement. On peut envisager la montée en 2^e division, mais attendons la fin de la saison, elle est encore longue, encore 15 matches.



L'équipe B Seniors est en progrès, elle figure en milieu de classement. Encore quelques efforts !

Les Débutants, Poussins et Benjamins, malgré le temps, les reports de matches et les équipes absentes, se sont dans leurs catégories assez bien comportés. Ils sont assidus à l'entraînement le mercredi après-midi, attendons le printemps et les beaux jours pour concrétiser.

L'A.S.P.P. progresse durement mais sûrement et il règne une bonne ambiance, cela compte aussi.

Le Président
Pierre JOLY





TENNIS CLUB DE PLACHY-BUYON



ANNEE 1998 BILAN

Forte de 85 adhérents en 1998, le club de tennis vous offre la possibilité de pratiquer un sport au coeur même du village. Le terrain est situé près de la place du Petit Plachy sur la route de Bacouël précisément. Un équipement adapté (projecteurs) permet de continuer à jouer le soir venu, et, sans coût supplémentaire pour les joueurs.

Si cela vous tente, je vous invite à prendre contact avec l'un des membres du Conseil d'Administration qui se fera un plaisir de vous renseigner :

PRESIDENTE :	Raymonde BINET	3, rue du Pont
VICE-PDT :	Freddy CARON	9, rue du Pont
TRESORIERE :	Francine FILS	12, Av des Alouettes
TRESORIER ADJT :	Thierry TINCHON	3, Allée des Pâquerettes
SECRETAIRE :	Jean-Michel SALON	49, rue des Clabaudois
SECRETAIRE ADJT :	Jean-Bernard GERME	4, Allée des Bleuets

En 1998, nos activités ont été les suivantes :

LE TOURNOI INTERNE :

Les rencontres ont été échelonnées durant le mois de mai, et les vainqueurs sont :

Simple homme :	Arnaud BINET
Simple dame :	Christine BOHEC
Simple enfant :	Benjamin COTON
Double :	Michèle MEUNIER & Ludovic GAILLARD
Consolante :	Bertrand BATHELOT

LES COURS D'INITIATION :

Durant les mois de mai et juin dix cours d'initiation pour les enfants ont été mis en place et animés par Arnaud BINET pour 2 groupes, l'un le mardi et l'autre le mercredi après-midi.

En juillet, Thierry TINCHON a dispensé ses conseils auprès de 2 groupes d'adultes pendant 5 séances.



Un groupe d'enfants et son moniteur

TEE-SHIRTS :

Il reste des t-shirts : tailles 8/10 ans, M, L, XL et XXL

PRIX DE VENTE :	ADHERENT (- de 16 ans)	30 Francs
	ADHERENT ADULTE	35 Francs
	NON-ADHERENT	40 Francs

Vous pouvez vous les procurer auprès de :

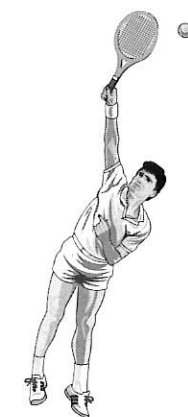
M^{me} BINET Raymonde - 3, Rue du Pont - Tél. 03 22 42 07 14

TOURNOI ATP de PARIS-BERCY :

Le 7 novembre 1998, nous avons affrété un car pour assister aux demi-finales du tournoi international de Bercy.

Nous avons ainsi pu assister à des rencontres de très grande qualité puisque les meilleurs mondiaux avaient tous répondu présent aux organisateurs. Lors du premier match Pete SAMPRAS (N°1 mondial) à battu son compatriote Todd MARTIN en 2 sets ensuite, Greg RUSEDISKI (Grande Bretagne et futur vainqueur de la finale) a dominé Evguénie KAFELNIKOV (Ukraine).

Par ailleurs, les deux meilleurs double masculin du monde ont chacun remporté leur demi-finale; il s'agit respectivement des doubles Eltingh-Haarhuis (Pays Bas) et Bhupathi-Paes (Inde).



Nous vous rappelons que notre assemblée générale se déroulera le vendredi 19 mars à 20 h 30 en Mairie de Plachy-Buyon nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour le renouvellement du Conseil d'Administration ; merci de nous contacter.

Enfin reprenez la date de début de notre tournoi; à savoir le jeudi 13 mai.



Le secrétaire
Jean-Michel SALON

ASSOCIATION "ENTRÉE DES ARTISTES"

Activités de l'association :

Vu le succès remporté par les cours de théâtre, ceux-ci ont été reconduits pour la saison 98/99, toujours dirigés par LOU. Les cours de guitare sont également maintenus avec Philippe Van Haelst. Par contre, les cours d'arts plastiques n'ont pu se poursuivre car le local à Creuse qui était mis gracieusement à notre disposition n'est plus libre. Ceux-ci verront peut-être à nouveau le jour à Nampty.

Quant aux cours de danse (classique et modern'jazz) ceux-ci n'ont pu continuer à la salle polyvalente de Plachy Buyon, malgré une forte demande pour cette activité, car cette salle ne dispose pas d'un plancher flottant comme l'impose la D.R.A.C.

Nous avons essayé de maintenir cette activité à Nampty, la salle des fêtes étant dotée d'un plancher flottant, mais nous sommes heurtés à des problèmes de chauffage. Souhaitons donc qu'un jour la commune de Plachy Buyon ou une commune environnante puisse trouver une solution à ce problème.



Horaire des activités :

- Guitare avec Philippe Van Haelst :
3, Rue de Saint Sauffieu à Nampty
- Lundi de 17 h 30 à 20 h 00
(cours particuliers de 30 mn pour enfants, adolescents ou adultes)
- Théâtre avec LOU
Maison des associations de Plachy Buyon
- Lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (cours enfants)
de 21 h 00 à 22 h 30 (cours adultes)
- Mardi de 21 h 00 à 22 h 30 (cours adultes)
- Samedi de 13 h 00 à 14 h 30 (cours adolescents)
de 14 h 30 à 15 h 30 (cours adolescents)

SPECTACLES EN 1998 :

• **le samedi 14 mars 1998**, à la salle Polyvalente de Plachy Buyon, l'atelier théâtre adultes a présenté une pièce de J-M Sauvajon intitulée "Au Petit Bonheur"

A notre grand bonheur, près de 180 personnes étaient présentes pour cette première représentation d'une durée de deux heures. Puis nous avons joué cette pièce dans d'autres communes de la Somme (Sentelle, Conty ...) ainsi qu'à la maison de retraite des "Petites Soeurs des Pauvres" à Amiens.

Au mois d'Août, nous avons joué également à Clairac et à Sainte Colombe les Villeneuves dans le Lot et Garonne. A chaque fois, nous avons autant de plaisir à rejouer cette pièce. Nous poursuivrons cet objectif en 1999.

• **le dimanche 28 Juin 1998**, spectacle de fin d'année avec les élèves des groupes théâtre, danse et guitare. Les enfants et adultes du cours d'Arts Plastiques avaient également présenté leurs oeuvres. Encore salle comble pour ce jour là.

SPECTACLE EN 1999

• **le samedi 26 Juin 1999** : soirée théâtrale avec les groupes enfants et adultes sous la direction de LOU.

Probablement une seconde représentation théâtrale de "Au Petit Bonheur" en Octobre 1999 à Plachy Buyon.

Pour tous renseignements sur les activités de l'association "Entrée des Artistes", téléphonez au : 03 22 42 13 30

Annick MUNSCH



CERCLE D'ÉCHECS DE PLACHY-BUYON ET DE SES ENVIRONS

Pour cette année 1998-1999, 16 joueurs sont inscrits au cercle. Des joueurs de Plachy-Buyon mais aussi des communes de Prouzel, Loeuilly, Poix, Salouel, Molliens au Bois, Ailly sur Noye et Amiens.

Rappelons le principe des rencontres qui ont lieu toutes les trois semaines; celles-ci se font au domicile de chaque joueur, ce dernier décidant du jour et de l'heure qui lui conviennent pour accueillir.

Chaque joueur dispose d'un calendrier annuel des rencontres, établi en fonction du désir de chacun, soit le samedi ou le dimanche après-midi.

Le dimanche 15 Mars 1998 fut un grand rendez-vous des échecs. Une journée "non stop" d'échecs de 9 h 30 à 19 h 00.

- Le matin, un tournoi de BLITZ (parties de 5 minutes).

- L'après midi, un tournoi de semi-rapides (parties de 15 minutes).

Ce fut un grand succès, plus de 80 joueurs de toute la région étaient présents dont plusieurs de très haut niveau.

Notre cercle de Plachy-Buyon représenté par 13 joueurs se comporta très honorablement. Étant donné le succès, nous renouvelons cette journée "non stop" le dimanche 2 mai 1999.

Nous rappelons que notre cercle est ouvert à tous, initiés ou non initiés.

Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire à notre groupe peuvent prendre des renseignements auprès de Jacques ESTEVE à Plachy-Buyon. Tel : 03 22 42 12 64

Le Président : J. ESTEVE

ENDURANCE - PLACHY-BUYON

Le 6 septembre 1998 s'est déroulé la 6^e Endurance Tout-Terrain (2x2 Heures 1 Moto- 1 Pilote) et une démonstration de Quads organisée par l'Association des Sports Mécaniques de Plachy-Buyon, représentée par une petite équipe de jeunes gens dynamiques, particulièrement motivés, sans oublier l'aide précieuse des bénévoles qui sont les bienvenus et de l'Association "VIVRE EN FÊTE" présidée par Monsieur Alain WILLOT.

80 participants se sont disputés cette épreuve en catégories 80-125-250 et 500 cm³. Tout ceci dans de bonnes conditions et sans problème particulier.

La démonstration des 20 Quads a été appréciée par les spectateurs.

L'Association des Sports Mécaniques de Plachy-Buyon a organisé pour la première fois en UFOLEP une Course sur Prairie qui a compté pour le championnat, les 120 pilotes ont été satisfaits de cette course ainsi que les 250 spectateurs. Cette manifestation a pu se faire grâce à la commune de Plachy-Buyon et de Monsieur GUILMANT qui nous a généreusement prêté ses terres.

Cette année, la 7^e endurance Tout-Terrain aura lieu le **5 Septembre 1999** où nous conjuguerons une fois de plus la passion et la motivation de quelques jeunes bénévoles qui assurent la réussite d'une manifestation comme celle de Plachy-Buyon.

Nous remercions également Monsieur David PILLON pour nous avoir prêté ses terres depuis maintenant 7 ans.

L'A.S.M.P.B. compte à ce jour 40 licenciés. Elle se compose ainsi :

- Monsieur Vincent DERCOURT	Président	- Melle Anny FLINTHAM-WALLET	Président d'Honneur
- Monsieur Alain GORIN	Vice-Président	- Madame Valérie GORIN	Secrétaire
- Monsieur Gilles ROUVILLAIN	Trésorier		

Membres : Frédéric QUENEUILLE - Sophie VOIVENEL - Nathalie DERCOURT - Philippe LOMBARD - Bernard GENDRIN - M. et M^{me} WILLOT.

Alain GORIN : Vice-Président



LE TÉLÉTHON

Depuis cinq ans notre village s'engage dans une opération extraordinaire participer au Téléthon en organisant des manifestations pour les enfants et les adultes, en faisant la fête.

La force extraordinaire du volontariat, du bénévolat, le talent, l'ambition collective, la fête ont soutenu les familles et les chercheurs dans un combat insensé.

Depuis cinq ans, des bénévoles des associations aussi diverses dans leur activité que les Donneurs de Sang, Vivre en Fête à Plachy Buyon, Loisirs Jeunesse, se mobilisent pour donner à chacun l'occasion de participer dans la mesure de ses possibilités, d'aider l'Association Française contre les Myopathies à avancer sur ce chemin, l'espoir de guérison contre ces maladies implacables, incurables. Dans notre modeste participation, avec l'A.F.M. nous avançons ensemble.

Associé avec les villages de Prouzel, de Nampty, de Bacouel/Selle de Vers sur Selle depuis 1997 et de Fossemanant depuis cette année, nous avons remis à l'A.F.M. **196 851,40 francs**, le bénéficiaire de nos manifestations depuis cinq ans.

Que vous ayez été participant, donateur ou organisateur vous avez su pendant ces cinq années donner un sens profond au *Téléthon de la Vallée de la Selle*, celui de l'Amitié.

Le dernier Téléthon s'est terminé par la remise d'une somme de **45 643,00 Frs.** à l'A.F.M., le résultat des manifestations et dons déposés dans les urnes, pour l'ensemble des villages participant au *Téléthon de la Vallée de la Selle*; Bacouel/Selle, Fossemanant, Nampty, Plachy-Buyon, Prouzel et Vers /Selle.



Ce résultat, certes remarquable, soulève quelques inquiétudes chez les organisateurs, notamment dans notre village. Les manifestations organisées à Plachy-Buyon, pendant les 24 heures n'ont pas répondu à nos espérances, malgré la soirée du 4 décembre animée par les Chorales de Conty et de Plachy-Buyon. Les enfants ont redonné l'espoir à toute l'équipe organisatrice, dans l'après midi du 5 décembre, ils nous ont par leur présence et leurs engagements réconfortés dans la voie d'aider l'A.F.M. à réussir dans son entreprise.

La reproduction de la crèche de Noël en terre par ces enfants témoigne, dans la tradition de notre village, de leur générosité de leur volonté d'être présent ce jour là.

Notre engagement dans cette **grande Tentative** nécessite votre participation, elle nous donnera l'énergie et les moyens que nous avons besoin pour notre modeste contribution à cette folie nécessaire.

Un remerciement pour nos partenaires, en particulier Monsieur et Madame Mollet, artisan boulanger, sans eux nous serions dans l'incapacité de réaliser un tel résultat au soir de *notre Téléthon*.

LES ANCIENS COMBATTANTS - LES SOLDATS DE FRANCE

**U N C - SOMME
SECTION DE :
PLACHY - BUYON
ET ENVIRONS**

Notre association, l'Union Nationale des combattants a fêté ses 80 ans ce 13 Décembre 1998.

De Plachy Buyon, nous étions une bonne vingtaine à participer à cette commémoration...

Nous avons pu constater combien notre association reste jeune et active; En effet, nous n'acceptons pas que nos drapeaux soient d'ici une petite dizaine d'années

rangés dans le fond poussiéreux d'un placard et avec eux une grande partie du ... souvenir. C'est pourquoi nous demandons aux amis, aux plus jeunes, de bien vouloir se joindre à nous pour encore développer cet esprit de camaraderie et de continuer ainsi la transmission du souvenir qui devrait être une des bases importantes pour la société de demain.

Notre section se porte bien. Le nombre d'adhérents A.C est lui même en augmentation...

Quant aux Soldats de France, leur nombre a doublé lors de notre assemblée générale.

Sous certaines conditions, ils pourront devenir membres à part entière de notre association.

En début d'année 1998, nous nous étions promis d'offrir à nos adhérents ayants droits la nouvelle médaille A.F.N. Vu le nombre, cela paraissait un peu prétentieux ! Pourtant, c'est chose faite puisque lors de la commémoration de l'armistice, ce sont douze camarades anciens combattants d'Algérie qui ont eu l'honneur d'être décorés devant le Monument aux morts par le Commandant André Dodart.

Lors de la remise de cette médaille, nous avons bien sûr pensé à nos grands-parents qui étaient... les poilus. mais nous avons pensé aussi aux longs mois que de 20 à 24 ans nous avons passé là-bas. Certains peut être penseront : pourquoi toutes ces médailles ? Il ne faut quand même pas passer sous silence que pendant les années allant entre autres de 1954 à 1963 c'était toute la jeunesse française qui était appelée à aller servir en Afrique du Nord.

C'est toujours nombreux que nous nous retrouvons devant le Monument aux morts lors des commémorations patriotiques. Cette année, les 18-20 ans sont venus en renfort. Ils démontrent qu'eux aussi ne veulent pas oublier. Il est vrai qu'il y a quelques années, ils étaient déjà là mais c'était en tant qu'écolier et ils faisaient la fierté de leurs parents en chantant la "Marseillaise". Je me fais l'interprète de tous les membres pour remercier les nombreux bénévoles, de tous âges, qui se joignent à nous pour que soient réussies toutes nos manifestations aussi bien patriotiques que récréatives. Merci à tous les 18-20 ans. Merci aussi à Mr et Mme Jossier pour leur générosité.

Enfin quelques dates :

- Le samedi 23 janvier, nous nous sommes retrouvés nombreux à la galette des rois inter-associations organisée par la Municipalité. Notre bureau y fut bien représenté.

- Le dimanche 31 janvier, c'était notre assemblée générale. Ce fut là aussi une réussite puisque Mr Videbien, notre Président de l'Union Nationale des Combattants de la Somme était des nôtres.

- Le dimanche 7 février, Messe aux Invalides à Paris puis dîner et enfin cérémonie en soirée sous l'Arc de Triomphe.

- Le dimanche 13 juin, journée méchoui inter-sections.

- Le dimanche 20 juin, Assemblée Générale Départementale U.N.C. à Poix de Picardie.

- Le dimanche 18 juillet, voyage inter-associations avec pique-nique à Londres.

Cette année, nous irons à Rouen pour voir la parade de l'Armada du Siècle sur la Seine.

Toutes les commémorations de 1998 seront reconduites en 1999.

Et puis il y a ce Siècle à terminer. Comment allons nous nous y prendre ?

Dans l'attente de nous rencontrer, je vous souhaite à tous, chers amis, une excellente année.

Etienne Van Dyck

COMITE DE JUMELAGE : AN 2

1998 aura été l'occasion de peaufiner les assises juridiques de notre association avec la signature d'une convention avec la Mairie.

Depuis la loi du 6 février 1992 les activités de jumelage relèvent de la compétence exclusive des Municipalités et, cette convention nous délègue une véritable mission de service public.

Un site INTERNET en cours d'élaboration, deviendra à moyen terme le site de l'ensemble du village, les associations pourront dès lors s'investir dans la mise à jour du site et se l'approprier.

Depuis une délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 1998 il a été décidé d'élargir les recherches à la Grande-Bretagne en plus de l'Eire.

Nous avons réalisé, par ailleurs, une plaquette de présentation, véritable carte de visite de notre village, afin de mettre tous les atouts de notre côté.

Enfin, le mardi 24 mai, nous organisons une journée pédagogique dans le Kent s'adressant aux enfants de 8 à 10 ans exclusivement; ceux-ci ont été contactés individuellement par courrier.

Pour toute information, ou idée, n'hésitez pas à contacter un des membres du comité, d'avance merci.

JM SALON

. Plachy-Buyon

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU "COMITE DE JUMELAGE"**
Président : Jean-Michel SALON
Vice-Président : Antoine LECOINTE
Secrétaire : Jean CARBON
Secrétaire Adjt : Stéphanie LETOCART
Trésorier : Jacky MAILLE
Trésorier Adjt : Thierry TINCHON
Membres : Christiane HERBET
Jean-Claude DRODE
Eric OBRY
Membre de Droit : Anny FLINTHAM-WALLET



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE PLACHY-BUYON ET ENVIRONS



Au moment où la transfusion sanguine fait à nouveau la UNE des informations en France, il me paraît important de rappeler combien le don du sang reste essentiel, car pour tous ceux qui en ont besoin, rien ne peut remplacer ce sang.

Donner son sang est un engagement qui vient du cœur et qui sauve quotidiennement des vies.

Est-il besoin de rappeler que les donateurs de Bacouël/Selle, Fossemanant, Nampty, Neuville les Loeuilly, Plachy Buyon et Prouzel, regroupés en Amicale, l'ont compris depuis longtemps, puisqu'à ce jour ce sont 10 720 poches de sang qui ont été offertes.

Merci à vous tous qui malgré les problèmes qui ont secoué la Transfusion Sanguine, vous êtes constamment mobilisés en faveur du don.

N'oubliez pas que le don de sang est un acte généreux et solidaire.

Pour une plus grande sécurité des donateurs et des patients, l'Agence Française, créée par la loi du 4 Janvier 1993, sous la tutelle du Ministère de la Santé, contribue à définir la Politique Transfusionnelle en France et veille à sa bonne application par les Etablissements de Transfusion Sanguine, dans le respect de la Charte : L'engagement basée sur les principes éthiques **d'Anonymat, de Bénévolat, de Volontariat** du donneur et **Non Profit Commercial**.

Alors rejoignez-nous vite et faisons nôtre, ce slogan qui apparaît régulièrement sur nos écrans de télévision :

"Et si on donnait plus souvent un peu de soi-même"

D'avance Merci

La Présidente
Anny Flinthat-Wallet

Médailles remises lors des Assemblées Générales de 1998 - 1999

Argent :

M^{me} Danielle LEULLIER
M. Laurent PETIT
M. André BALUT

Argent Une Etoile :

M^{me} Marie-Françoise FELLER
M. Pascal LAVAL
M. Gaïtan LEULLIER
M. Philippe PEAN
M. Pascal ROUAH
M. Etienne VAN-DYCK

Or :

M^{me} Yvette BARBIER
M^{me} Lysiane NAMONT
M. Francis CARBONNIER

Prochaines collectes de 16 H À 20 H :

- Mercredi 12 Mai
- Lundi 23 Août
- Mercredi 10 Novembre

1998
le Tout Images

Le 8 MAI 1998

Commémoration de la Victoire



Remise de médailles

La réderie



Il fait bon flâner

Dimanche 10 mai : 3^e Marché de Printemps



Le temps d'une dégustation

Jeudi 2 juillet : Sortie des Élus du Canton au Parlement Européen



La photo souvenir

Dimanche 19 juillet : Voyage Inter-Associations à Londres



En attendant la relève de la garde...qui n'arrive pas.

*Dimanche 23 Août : **WALIBI***



Avant la rentrée, journée de détente pour les jeunes

Samedi 5 septembre : Inauguration de la Coulée Verte



M. DEMILLY, Président du Conseil Général avec les élus



La parade

CONTE PICARD

"DU BRIN"

Du brin du briun du brin
Foète éstchuse, ch'est point à vous qu'ej m'adrèche ; j'édvizoais pour mi tout seul...

Du brin du brin du brin
Oz avez compréint ch'qu'ej disoais ?
Nan ! O n'éte point d'nou poéyi, alors.

Si oz éte picard comm'nous, o l'savez, point dzoin d'vous foaire un dessin ; rien qu'à ll'odeur, o l'sait !
O dvez vous dire, in parlant d'mi : seur qu'il o dz' in-nuis, qu'a n'vo point bien in-nhui, pi qu'i n'est point bien édutché !

Cmint, qu'j'én sus point bien né Dutchet ? Dmindez à min père !
O sonme Dutchet d'père in fiu, pi cho, dpu fin longtemps...

Du brin du brin du brin
Pour échti qu'i n'el sait point, a n'o mie d'portance, a n'port' mie à conséquences.

J'dis cho pour ech'plaisi d'el dire ; pour vir écmint qu'cha foait quant qu'l' prononche, pour intinde chés sons qu'i sonn' té bien, pour comprinde ch'qui pousoait nou tayan à l'répéter pour des riens, quant qu'i pinchoait s'main da l'porte, quant qu'i mantchoait sin piid à l'marche, qui laissoait tché és clé pour ovrir, quant qu'i cassoait eune bricole, o bien qu'il avoait foait eune bétise.

Du brin du brin du brin
A vous san-ne drole qu'ej répéte toujours cho ?

Da nou parler picard, cha dit bien ch'qué cha vu dir', pi n'y-o point d'eute mout pour el'dire.
Ch'est ch'qu'oz est contint d'vir partir, ch'qu'oz est cotint d'éte débarraché. Ch'qu'i garlope da nou panche, pi qu'o des foés du mau à nin sortir.

In français, da ch'bieu parler, cha foait confusion : i nn'o d'tous les sortes, pi ny-o l'couleur, pi l'grosseur qu'i cang't.

Du brin du brin du brin
O dit bien "du rouge, du noère, du vert", n'y-o mi d'imbarros à dire du « brin »
Mi ; qu'ej sus in pinturlureu, j'm'in sers tout l'temps !

Ny-in o d'tous les sortes : y o du Brun d'Mader, "yo du Brun Vandyck" pour foaire él couleur d'el terre éd chés camps.

Pi ny-o dz'eutes brins, mais lo avu un "i" : ch'brin d'mudjet qu'i sint si boin, ch'brin d'persi qu'i parfeume chés nazieus d'él tête éd vieu,, pi ch'bieu brin d'file qu'o froait bien in tchout brin d'causette avu...

Du brin du brin du brin
J'vous doés un tchout mout d'asplication ; Tout cho, ch'est pour mucher min ju pi foaire oblier ll'odeur pi ch'restant.

Quoé qu'o vouli, da nou langue picarde.ny-o tchéques mouts qu'i n'sint'té pi boains.

S in-nhui o vivons da un mon-ne aseptisé,qu'i ny-o des déodorants tout partout pi du sinti-boin da chés supermarchés, da l'temps n'y-avoait mi tout cho. Ch'mont d'fi-in l'étoait tojours lo da l'mitan d'él cour, pi ll'odeur avu, pi nou nez i nn'étoait rimpli. A foait qu'a forche o n'y pinsoait pu. Quant qu'o disoait "du brin" o n'él sintoait point.

Achteure o dit ch'mout d'cinq lettres pou l'même raison. Ch'mout qu'il o dit Cambronne à z'Inglais putout qu'dés rinde... Mais je n'voul' dirai point, pache-qu'ej sus bien édutché - bien né Dutchet !

Pierre Duquet

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 1999

DATE	MANIFESTATION	DATE	MANIFESTATION
Vendredi 8	Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants	Dimanche 13	Méchoui des Anciens Combattants
Jeudi 14	Assemblée Générale et Gallette des Rois des Aînés	Vendredi 18	Repas du Club de Gymnastique
Samedi 23	Galette des Rois inter-associations et Conseil Municipal	Samedi 19	Feu de la Saint-Jean
Dimanche 31	Assemblée générale des Anciens Combattants	Samedi 26	Soirée "Entrée des Artistes"
Vendredi 5	Assemblée Générale des Donneurs de Sang	JUILLET	
Lundi 15	Collecte de sang	du 1 ^{er} au 30	Centre de Loisirs (Association Loisirs Jeunesse)
Samedi 27	Soirée costumée du Regroupement pédagogique	Mardi 13	Soirée barbecue, feu d'artifice, bal
Dimanche 28	Concert "La Fraternelle" avec la Chorale de Plachy-Buyon	Mercredi 14	Fête Nationale
Dimanche 7	Repas offert aux Aînés par la municipalité	Dimanche 18	Voyage Inter-Associations : l'Armada de la Liberté à Rouen
Samedi 13	Soirée Donneurs de sang	Vendredi 23	Fête du Centre de Loisirs
Vendredi 26	Assemblée Générale du Tennis	AOÛT	
Samedi 27	Parcours ducoeur	Lundi 23	Collecte de sang
	Soirée Association des Parents d'Élèves	Dimanche 29	Voyage des Jeunes à Euro-Disney
Du 4 au 18	Centre de loisirs (Association Loisirs Jeunesse)	SEPTEMBRE	
Dimanche 11	Goûter Aînés offert par l'Association Vivre en Fête à Plachy-Buyon	Dimanche 5	Enduro
Dimanche 25	Commémoration de la Déportation	Lundi 6	Rentrée des classes
	Congrès Régional des Donneurs de Sang	Samedi 11	Journée de pêche
Samedi 8	Dimanche 2 Tournoi d'échecs	OCTOBRE	
Dimanche 9	Commémoration de la Victoire 1945	Samedi 2	Question pour un Champion en Pays de Somme
Mercredi 12	Réderie à Prouzel (Association Loisirs Jeunesse)	du 23 au 30	Centre de Loisirs
Du 13 mai au 6 Juin	4 ^e Marché de Printemps	NOVEMBRE	
Samedi 15	Collecte de sang	Dimanche 7	Course pédestre "Ecce Homo"
Samedi 23 et Dimanche 24	Tournoi de tennis	Mercredi 10	Collecte de sang
Dimanche 6	Soirée Jazz (Petits Mozarts)	Jeudi 11	Commémoration de l'Armistice
Dimanche 13	Fête Locale	Samedi 13 et	Exposition des Artistes Locaux
	Comité de Jumelage Journée Pédagogique en Angleterre	Dimanche 14	Soirée "Vivre en Fête à Plachy-Buyon"
Dimanche 6	Professions de Foi	Samedi 20	Loto du Regroupement Pédagogique
Dimanche 13	Élections Européennes	Dimanche 21	Assemblée Générale du Comité de Jumelage
	Fête du Regroupement Pédagogique	Lundi 29	
		Vendredi 3 et	
		Samedi 4	Téléthon
		Samedi 11	Noël des Enfants
		Dimanche 12	Noël des Aînés
		Samedi 18	Concert de Noël (Petits Mozart)

Comité de rédaction :

Jean-Claude Drode
Anny Flintham-Wallet
Bernadette Germe
Christiane Herbet
Éric Obry
Jean-Michel Salon
Jean-Paul Vorbeck

Textes et photographies : Merci à tous les Présidents d'Association et à toutes les personnes qui de par leurs articles et photographies ont participé à la réalisation de ce 25^e bulletin municipal.